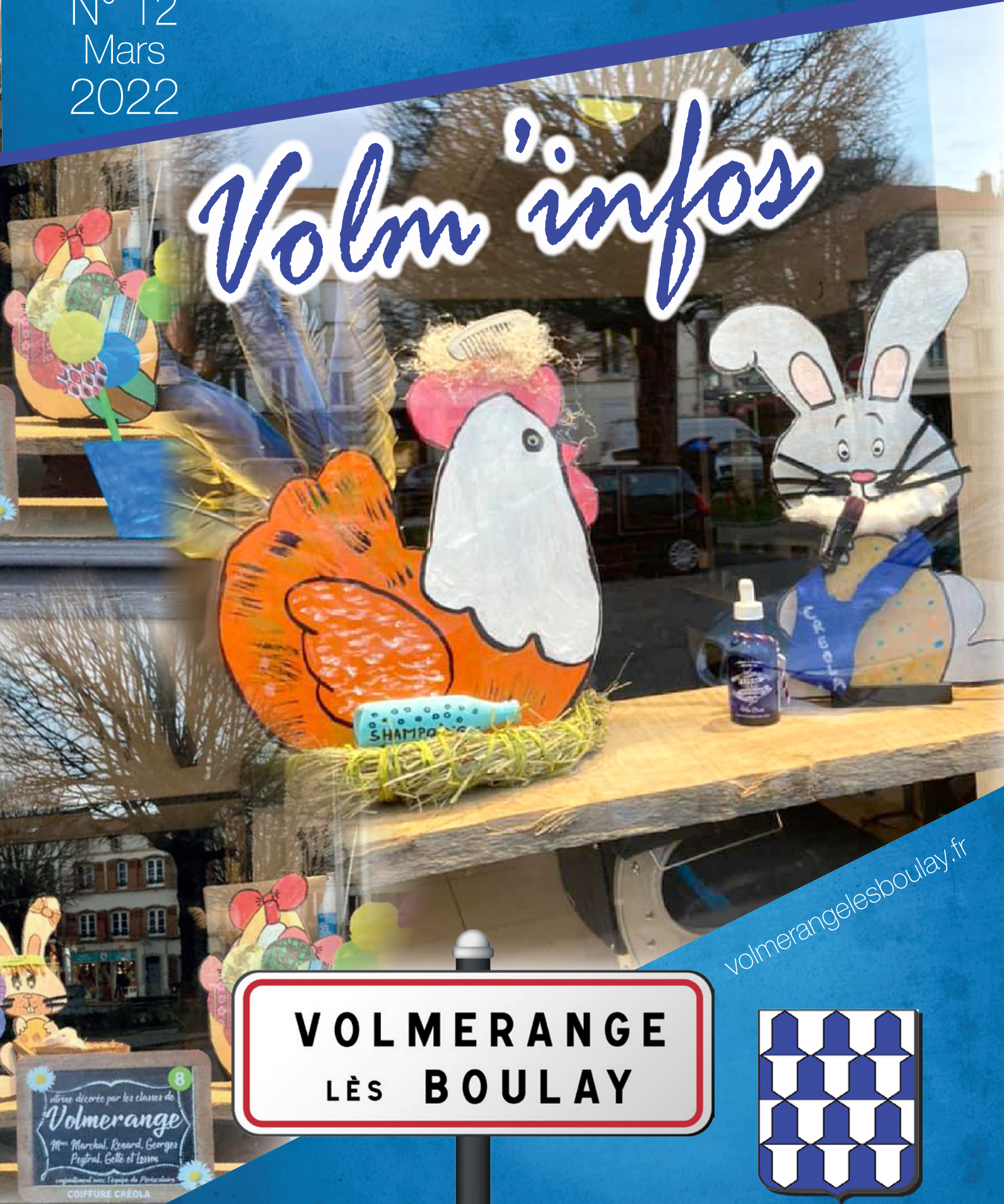


# Bulletin Municipal Annuel

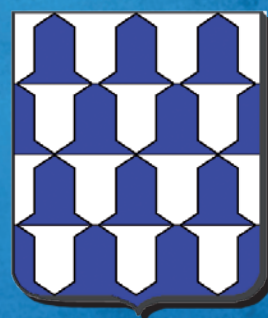
N° 12  
Mars  
2022

## Volm'infos



[volmerangelesboulay.fr](http://volmerangelesboulay.fr)

**VOLMERANGE**  
**LÈS BOULAY**



8  
salon décoré par les classes de  
**Volmerange**  
M<sup>mes</sup> Marchal, Renard, Georges  
Peytral, Gellé et Lorenz  
collaboration avec l'équipe de Pérorateurs  
COIFFURE CREOLA

# Sommaire

MOT DU MAIRE .....	Page 1
ETAT CIVIL 2021 .....	Page 2
VIE SCOLAIRE .....	Page 2
DEPART DE FREDDY, FABRINA ET REGINE .....	Page 3
ARRIVÉE D'ADELINE .....	Page 3
DOYENNE DE VOLMERANGE .....	Page 3
CONSEIL DE FABRIQUE .....	Page 4
CONFRERIE DE LA BOULE .....	Page 4
L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE .....	Pages 5 à 7
LES ACTIVITÉS DE LA MJC 2021 - 2022 .....	Pages 8 à 14
SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE .....	Page 15
FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE .....	Pages 16 et 17
«DE LA NIED AU NIARI» .....	Page 18
MARCHÉ SOLIDAIRE .....	Page 19
NOEL 2021 .....	Page 20
HISTOIRE ET PATRIMOINE SUR VOLMERANGE .....	Pages 21 à 24
NATURA 2000 .....	Page 25
GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» 2021 - 2022 .....	Pages 26 à 34
BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2019 - 2020 .....	Page 35
AGENDA DES MANIFESTATIONS EN 2022 .....	Page 35
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES .....	Page 36
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2021 .....	Pages 37 à 40
INFORMATIONS PRATIQUES URBANISME .....	Page 41
BUDGET PRIMITIF 2021 .....	Page 42
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 .....	Page 43
NUMÉROS UTILES / NUMÉROS D'URGENCE .....	Page 44
PAGE PRATIQUE .....	Page 45

*Volm'infos* - Mars 2022 - N° 12

Directeur de la publication : Pierre ALBERT  
Responsable de la rédaction : Thierry JENCZAK  
Comité de rédaction et de correction :  
les membres de la commission informations et  
communications, les responsables et membres des  
associations, la directrice et les institutrices de l'école  
«Le Pâtural», les membres du centre périscolaire.

Mise en page et impression :  
ImprimCom'Est 57220 Boulay.

Photos : les membres des associations, du périscolaire,  
de l'école «Le Pâtural», Marc CAILLET et Thierry  
JENCZAK.

Retrouvez également le bulletin sur  
[www.volmerangelesboulay.fr](http://www.volmerangelesboulay.fr)



# Mot du Maire

Chères Volmerangeoises,  
Chers Volmerangeois,  
Cher(e)s ami(e)s,



Les deux années inédites de pandémie que nous venons de traverser et qui malheureusement se poursuivent encore ont souligné, ô combien, l'entraide entre les individus et le lien social étaient importants. Aujourd'hui, la COVID et ses variants entravent toujours nos libertés d'action, perturbent notre quotidien et ont fortement dénaturé nos fêtes et les moments de convivialité auxquels nous sommes tant attachés.

L'ambiance morose et électrique que nous subissons n'a que trop duré. Heureusement, les progrès de la médecine et notre meilleure connaissance du virus et de ses effets nous permettent aujourd'hui d'entrevoir le bout du tunnel et je me réjouis que nous nous dirigeons assurément vers un retour à une vie plus agréable, entourés de nos proches et amis. Malgré un contexte sanitaire contraint, je tiens à souligner que la commune et les associations du village ont tout de même organisé des manifestations et animations qui nous ont permis de nous retrouver et de partager des moments très agréables. Vous les retrouverez illustrées dans ce bulletin.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont proposé ces événements conviviaux et si chers au vivre ensemble. Je remercie aussi chaleureusement les agents communaux et l'équipe enseignante qui ont su accompagner nos enfants alors que les protocoles sanitaires contraignants et malaisés à mettre en œuvre ont considérablement compliqué leur tâche.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à Adeline, notre nouvelle secrétaire de mairie. Elle succède à Régine, qui a rejoint la communauté de communes de Bouzonville, où elle exerce désormais un emploi à temps complet. Je lui renouvelle mes plus sincères remerciements pour les 25 ans d'engagement au service de nos habitants, et lui présente tous mes vœux d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Le groupe scolaire du Pâtural a lui aussi opéré un changement. Madame Valérie POESY dirige désormais l'école, en remplacement de Muriel LOSSON qui a assuré l'intérim suite au départ de Fabrina DUHAL. Nous souhaitons la bienvenue à Madame POESY.

Tandis que nous nous réjouissons de l'amélioration de la situation sanitaire, toute notre attention se porte désormais sur un nouveau drame qui a surgi dans nos vies de manière subite et brutale : l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Alors que nous avons éradiqué la guerre du continent européen depuis 1945 (même si nous déplorons que d'autres conflits se poursuivent sur d'autres continents), c'est aux portes de l'Europe que la violence se déchaîne désormais sur l'Ukraine et ses habitants. Ces événements tragiques sont le résultat de quelques-uns qui, assoiffés de pouvoir, font couler le sang en réponse aux aspirations de liberté d'un peuple pourtant souverain. Je déplore ce désastre qui aboutit à des drames humains tout simplement insupportables.

Des discussions avec certains de nos aînés au moment de la mise en place du confinement de mars 2020, qui apparaissait injuste et contraignant, me reviennent alors à l'esprit. «Ce n'est rien par rapport à ce que nous avons pu connaître : la guerre» m'avaient-ils dit !

En 2021, le Département de la Moselle commémorait en grande pompe l'exil forcé des Mosellans qui en 1939, étaient contraints de fuir la guerre et en 1940, étaient chassés par les nazis. Nous pensions tous commémorer un événement historique révolu. Et pourtant... Qui aurait pensé que 80 ans plus tard, c'est notre solidarité qui serait requise pour aider d'autres populations à fuir la guerre ?

Aujourd'hui, à nous de faire preuve de solidarité, de faire tout notre possible pour venir en aide à ce peuple meurtri. Et même si nous savons déjà que cette crise internationale va impacter humainement et financièrement notre quotidien, nous nous devons de porter haut les valeurs de solidarité et de fraternité qui nous sont chères.

J'appelle de tous mes vœux à la fin de cette tragédie.

Je crois que ces temps troublés sont également l'occasion de rappeler que nous avons la chance de vivre dans un pays en paix, dans une démocratie où certes, tout n'est pas parfait mais où la liberté d'expression et le respect des droits humains sont des valeurs inaliénables. SOUVENONS-NOUS DE CELA !

Enfin, je terminerai par rappeler que ce qui caractérise une démocratie, c'est le suffrage universel. C'est un moment fondamental au cours duquel nous pouvons, et je dirais même nous devons participer à ce rendez-vous démocratique et citoyen. Les 10 et 24 avril 2022, vous êtes appelés à choisir votre Président(e) de la République tandis que les 12 et 19 juin 2022, il s'agira de désigner votre député(e). Ne manquez pas cette occasion qui vous est offerte de vous exprimer, d'être acteur de votre avenir. Alors, VENEZ VOTER !

*Pierre ALBERT,*  
*Maire de Volmerange lès Boulay.*

## NAISSANCES

**Jules GRANDGIRARD** le 16 janvier 2021 à Peltre  
**Swann VIGOURT** le 10 mars 2021 à Peltre  
**Chloé DEGIORGIS** le 17 juin 2021 à Peltre  
**Louis HOFFMANN** le 18 septembre 2021 à Saint-Avoid  
**Dimitri BREUIL** le 9 octobre 2021 à Peltre  
**Lily BURCHARD** le 29 octobre 2021 à Saint-Avoid  
**Lyam MULLER PETRY** le 23 décembre 2021 à Peltre

*Félicitations aux parents !*

## MARIAGES

**Christophe GELIN et Martine BETTI**  
 le 6 mars 2021  
**Jérôme CATTEAU et Maude LOUIS**  
 le 14 août 2021

*Tous nos voeux de bonheur !*



## DECES

**Nicole BEMER veuve COMAITA**  
 le 27 février 2021  
**Marie Claire SAINTIGNON veuve TROUILLOT**  
 le 5 mars 2021  
**Paul DUMET**  
 le 9 septembre 2021  
**Raymond LANGLOIS**  
 le 1er octobre 2021

# Vie scolaire 2021

A la fin de l'année 2021, la population de jeunes de VOLMERANGE-LES BOULAY comptait **119** enfants et adolescents dont **15** nés en 2021, 2020 et 2019 qui ne sont pas encore scolarisés.

Les autres se répartissent dans les écoles maternelles, élémentaires et établissements d'enseignement du second degré selon le tableau ci-contre.

Ecoles	Année 2021
Ecole maternelle de VOLMERANGE	9
Ecole élémentaire de VOLMERANGE	33
Ecole élémentaire extérieure	3
Collèges	32
Lycées	27

## Départs d'Alfred SEIDEL, Fabrina DUHAL et Régine HELD



La covid ayant chamboulé pas mal d'agendas, ce n'est que le 3 décembre dernier que la commune a pu honorer le départ de trois personnalités qui ont de longues années durant, œuvré dans le village.

Alfred SEIDEL, agent des services techniques, Fabrina DUHAL, directrice de l'école du Pâtural et Régine HELD, secrétaire de mairie, ont donc quitté leurs fonctions, pour l'un par un départ à la retraite et, pour les autres, pour découvrir d'autres horizons :

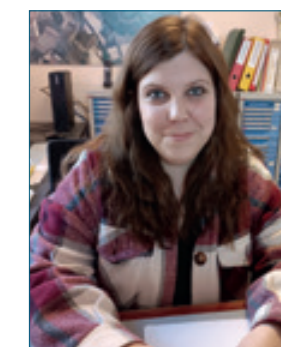
M<sup>me</sup> DUHAL à l'Inspection de l'Education Nationale de Boulay et M<sup>me</sup> HELD à la Communauté de Commune de Bouzonville. Gérard VÉCRIGNER, maire honoraire, a rappelé lors d'une brève intervention la chronologie de la carrière de chacun alors que Pierre ALBERT, maire actuel, les a chaleureusement remerciés pour leur investissement jamais démenti au sein de leurs fonctions. Cette sympathique manifestation s'est poursuivie dans la convivialité avec les élus de la commune ainsi que les amis et les proches des héros du jour.

*(Rédaction : Jean-Marie BLANC)*

## Arrivée d'Adeline

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, un nouveau sourire vous accueille à la mairie de Volmerange. Après 25 ans de bons et loyaux services, Régine HELD a en effet cédé son fauteuil de secrétaire de mairie à Adeline REINERT.

Adeline vit à Halling-les-Boulay et exerce dans la fonction publique territoriale depuis 2012, date à laquelle elle est entrée à la mairie de Metz au Service des assemblées. Aujourd'hui, elle a choisi Volmerange pour poursuivre sa carrière. Alors, souhaitons-lui la bienvenue !



L'accueil est dans sa nature et vous pourrez venir à sa rencontre lors des permanences de mairie les lundis, mercredis et vendredis de 18 h 00 à 19 h 00.

## Doyenne

### VISITE CHEZ Gaby HANUS, doyenne de la commune



Le 12 décembre 1926 naissait Gaby. Venue du Pas de Calais en 1950, elle épousa Antoine et lui donna 6 enfants. Gabrielle a une forme remarquable et un mental à toute épreuve ; c'est assurément grâce à son franc parler ... surtout quand c'est pour "la rigolade" ! Un peu émue de se voir honorée doyenne du village, elle n'hésita pas à lever son verre de champagne après les mots de reconnaissance du maire, Pierre ALBERT, qui pour cette belle occasion, était accompagné de plusieurs de ses conseillers.

*(Rédaction : Jean-Marie BLANC)*

# Conseil de Fabrique

Quelques mots du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Hubert de Volmerange-lès-Boulay

## Qu'est-ce que le Conseil de Fabrique ?

Il est régi par le décret du 30 décembre 1809, complété et modifié à diverses reprises, et, en dernier lieu par le décret du 10 janvier 2001. C'est un établissement public, doté de la personnalité juridique de droit public, chargé d'administrer la paroisse, de prendre en charge les fournitures nécessaires à l'exercice du culte et à la proposition de la foi, d'entretenir l'église, le presbytère et de gérer les revenus de la paroisse.

Ce Conseil de Fabrique est composé du curé et du maire - membres de droit -, d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de membres (qui peuvent varier selon le nombre d'habitants).

La composition du Conseil de Fabrique est la suivante :

Marie Françoise BORR (présidente) ;  
Marie Elisabeth HILT (secrétaire) ;  
Colette KIEFFER (trésorière)  
et René BOUCHE (membre).

La collecte annuelle effectuée par le Conseil de Fabrique, en vue de chauffer et d'entretenir l'église paroissiale, a rapporté la somme de 2269,50 €. Comme chaque année, les donateurs ont été nombreux à participer à cette quête à domicile. Nous les remercions très chaleureusement.

Pour information depuis le 2 juin 2021, la déduction fiscale est passée de 66 à 75 % pour les dons effectués à l'église.

Nous exprimons nos plus sincères remerciements à l'archiprêtre Gérard KAISER et à l'abbé Georges DEPTULA pour leurs soutiens et disponibilités, notre sacristine, notre chorale inter-paroissiale, nos organistes et nos lecteurs pour leur dévouement inconditionnel. Un grand merci aux bénévoles qui aident le Conseil de Fabrique à entretenir, rénover et embellir l'église et la grotte.

(Rédaction : Conseil de Fabrique)



## Infos utiles

Coordonnées téléphoniques :  
Gérard KAISER : 06 38 63 49 92  
Georges DEPTULA : 06 27 27 09 40  
Nouveau site d'archiprêtré :  
<https://paroissesboulay.com>

Presbytère de Boulay - tél : 09 72 96 42 77

**CHANGEMENT DES HORAIRES DE PERMANENCE**  
Lundi, mercredi et jeudi de 14 h à 17 h et  
Samedi de 9 h 30 à 11 h



# Confrérie de la Boule

Notre association a finalement eu l'opportunité d'organiser une bourse aux vêtements en novembre 2021. Quel soulagement d'avoir pu accueillir à nouveau nos exposants ainsi que les nombreux visiteurs !

Nous vous donnons déjà rendez-vous en 2022 pour notre prochaine brocante et bourse aux vêtements : les dates seront fixées ultérieurement.

(Rédaction : Laurène QUENNOUELLE)

# L'accueil périscolaire au fil des saisons

L'accueil périscolaire a fonctionné malgré les différents protocoles sanitaires : un accueil de loisirs annulé en février, des vacances scolaires avancées en avril... Décidément, 2021 n'a pas été une année facile. Les moments d'accueil se veulent les plus rassurants possibles malgré toutes les contraintes liées à la COVID-19.



# L'accueil périscolaire au fil des saisons

Heureusement, nous avons profité de nos beaux espaces extérieurs pour nous aérer au maximum avec masque, puis sans masque, puis de nouveau avec !

De beaux projets ont eu lieu en partenariat avec l'école grâce au Projet Educatif Territorial et la MJC, organisateur des accueils des vacances.



Atelier chorale



Activités extérieures



# L'accueil périscolaire au fil des saisons



Atelier gym



Atelier gym



Atelier poterie



Atelier peinture

Les activités proposées tout au long de l'année ont été adaptées en fonction des contraintes sanitaires face à la pandémie. Malheureusement, le spectacle de fin d'année n'a pas eu lieu. La prestation des enfants de l'atelier théâtre à destination des élèves de l'école a toutefois été maintenue en extérieur sous le préau.

Nous voudrions remercier tous les intervenants extérieurs et l'équipe d'animation qui ont contribué à l'épanouissement des enfants en donnant le meilleur d'eux-mêmes, et saluer particulièrement Géraldine GAMMELA, intervenante gym qui est partie tout récemment dans le sud de la France ainsi que Nathalie ZANINI, intervenante théâtrale qui a démarré une nouvelle profession depuis septembre. Toutes les deux avaient répondu présentes au moment de la mise en place des nouvelles activités périscolaires dès 2012.

Bienvenue à Rémi HOHLFELD, professeur d'aïkido depuis en septembre et à Nunzio CUSMANO, professeur de théâtre, en remplacement de Nathalie ZANINI.

(Rédaction : Equipe du périscolaire)



Février dans la neige

# Les activités de la MJC

La MJC de Volmerange-lès-Boulay est une association agréée d'éducation populaire affiliée à l'Union locale, l'Union départementale, la Fédération régionale et la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture. Les sources de financement de la MJC pour réaliser ses différents objectifs proviennent des cotisations et participations des familles, des recettes des manifestations et des subventions de fonctionnement de la CAF, du Conseil Départemental de la Moselle et de la commune de Volmerange. Des financements de différents organismes sont reçus pour des projets ponctuels, notamment Scènes et Territoires en Lorraine ou des sponsors (comme ce fut encore le cas cette année d'une enseigne boulgeoise pour une aide financière à l'organisation de la saison théâtrale).

**En 2021, le conseil d'administration de la MJC comptait 16 élus. Il est présidé par Céline LOUIS. Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre pour faire un rapide bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation et fixer les objectifs à venir. Il n'y a pas de salarié permanent, mais l'association bénéficie du soutien technique de l'UDMJC et de l'ULMJC.**

## Les activités pour les enfants

Ces activités sont encadrées par Juliette FOULIGNY, Anne BOUCHE et Mélanie GOUJON. Elles sont réalisées en étroite collaboration avec la commune et l'école dans le cadre plus global de l'accueil périscolaire proposé aux parents de Volmerange.

### L'accueil de loisirs, vacances de printemps du 26 au 30 avril 2021

Malgré la pandémie et le confinement, la MJC a organisé un accueil pour les enfants dont les parents faisaient partie de la liste des métiers indispensables à la crise sanitaire. Quatre enfants ont ainsi fréquenté l'accueil. Nous avons, à cette occasion, réinvesti les jeux proposés dans notre cour de récréation comme le jeu des petits chevaux.

L'époque du Moyen-âge a été abordée par la construction d'un château fort en carton. De petits chevaliers ont vu le jour en enfilaient heaume, bouclier et épée.

Belle semaine !



### L'accueil de loisirs, vacances d'été du 12 au 30 juillet 2021



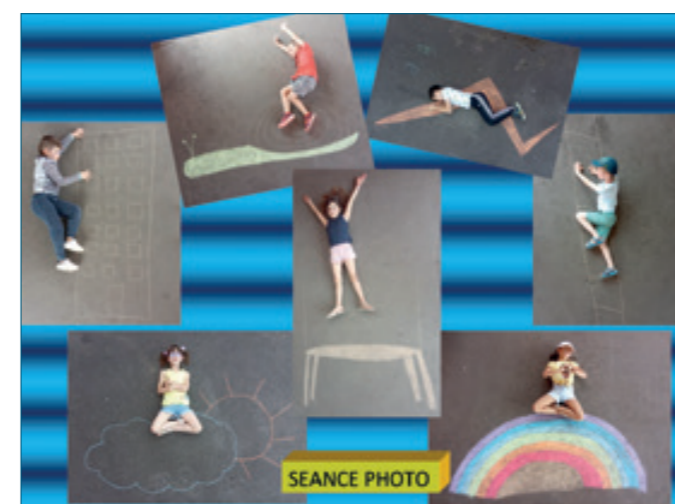
Cinquante artistes et scientifiques sont venus imaginer le futur. Pendant trois semaines, des jeunes scientifiques ont fait diverses expérimentations telles que le lancement d'une fusée, la fabrication d'une voiture aimantée ou d'un bras hydraulique.

La visite de Bliida à Metz, un lieu d'inspiration, d'innovation et d'intelligence collective, a permis aux enfants d'envisager le futur ensemble.

Toujours dans l'optique d'aiguiser l'esprit des enfants, ces derniers ont dû résoudre des énigmes lors d'escapes games pour y

# Les activités de la MJC

trouver la combinaison d'un coffre-fort où un trésor les y attendait. Celui-ci a été fabriqué avec une imprimante 3D par les plus grands, en collaboration avec les ados du Club Ados. Ces derniers ont été formés par Athénaïs, intervenante spécialisée dans l'impression 3D de L'Union Départementale des MJC.



Les plus grands ont aussi inventé, créé et fabriqué un jeu de société. Rêveurs et imaginatifs, les jeunes artistes ont participé à une séance photo, particulière, les mettant en scène. N'oublions pas l'escapade nocturne, d'une nuit sous la tente, où un bon feu de camp et un barbecue ont été préparés par les enfants. Agréable moment !

Tout comme les échappées à la piscine de Boulay.

### Colonie sportive dans le Jura du 15 au 19 juillet 2021

Quarante-quatre enfants du secteur Nied sont partis pendant six jours pour une colonie sportive. Escalade, poneys, VTT, balades et courses d'orientation étaient au programme. Les MJC de Volmerange-lès-Boulay et Condé-Northen ont participé financièrement à ce projet. Parallèlement à cela, plusieurs actions ont été menées afin de réduire le coût du séjour.



## Accueil des loisirs, vacances d'automne du 25 au 29 octobre 2021 "nature et découverte"



Les températures d'octobre ont permis aux trente enfants âgés entre trois et onze ans de profiter du jardin. Land'Art, cabanes et sorties ont agrémenté cette semaine.

Les enfants ont également bénéficié d'une sortie en forêt commentée par Michèle BOULANGER autour de la découverte des cinq sens. Et pour finir, une escapade au jardin de la MJC des quatre Bornes à Metz a été réalisée.



## ➡ Théâtre enfant

Nathalie ZANINI intervient les mercredis après-midi pour animer un atelier théâtre pour les enfants et adolescents. Ses ateliers, très appréciés, aboutissent à une représentation ouverte au public en fin d'année scolaire.





# Les activités de la MJC

## ➔ Aïkido

Depuis septembre 2021, Rémi HOHLFELD de Volmerange anime des séances d'aïkido à destination des enfants les mardis de 16 h à 17 h dans la salle de motricité de l'école Le Pâtural. Merci à l'école et à la commune pour la mise à disposition de cette salle.



## ➔ Cours de guitare

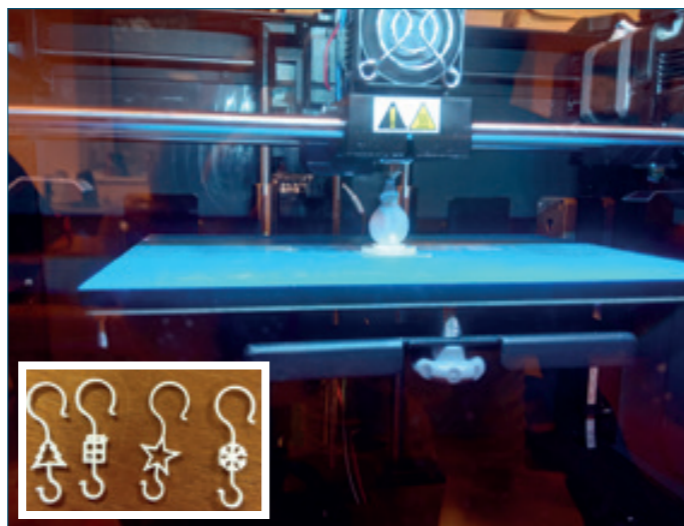
Dominique BRIGLIO propose depuis cinq ans des cours individuels de guitare destinés aux jeunes de sept à soixante-dix-sept ans ! Il vous accueille les lundis, mardis et vendredis dès le milieu d'après-midi jusque tard dans la soirée, suivant vos disponibilités, à la salle des associations.

## ➔ Cours de yoga

Des cours de yoga, plus précisément de Hatha yoga, ont lieu tous les lundis soir de 19 h à 20 h 30 à la salle polyvalente. Ces cours, très suivis, sont encadrés par Michèle THIRY.

## ➔ Club ados

Le club propose aux adolescents de se réunir pour participer à des activités telles que jeux de société, jeux sportifs, confection de repas ou pâtisseries, mais aussi, d'organiser des projets plus ambitieux et de chercher les financements pour les réaliser. Ce club réunit une dizaine d'adolescents entre onze et dix-huit ans. Emilie LECOINTRE l'anime tous les samedis de 17 h à 19 h au périscolaire (hors vacances scolaires).



## ➔ Gymnastique volontaire et pilates

Les cours de gymnastique volontaire et de Pilates étaient assurés les jeudis soir de 17h15 à 19h15 par Géraldine GAMMELA. Malheureusement et ce malgré leur franc succès, ces séances ont dû s'arrêter en septembre 2021 suite au déménagement de Géraldine dans le Sud de la France.

Depuis janvier 2022, Maryline LANG a investi les créneaux des jeudis, de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h pour proposer des séances de sophrologie.

# Les activités de la MJC

## ➔ Spectacle "Jeune public"

Comme chaque année, la MJC offre aux élèves de l'école Le Pâtural un spectacle jeune public d'une compagnie professionnelle.

La compagnie **Pas Par Hasard** est venue à l'école le 29 juin 2021 présenter son spectacle musical «**Marre, Marre, Marre**», qui aborde avec humour et pédagogie les discriminations entre filles/garçons.



## Les animations festives

## ➔ En juillet - Fête de la rivière



La Fête de la Rivière a eu lieu le 3 juillet 2021. Le départ dans le jardin pédagogique était animé par un groupe de rock local. Puis la compagnie **Super Super**, duo comique de nageurs professionnels, a régalé le public avec son spectacle «**Plouf et Replouf**». Tout au long du parcours, divers artistes amateurs ont assuré l'animation. Merci à Arnaud SONNTAG qui a réuni son équipe afin d'assurer le spectacle jusqu'à la nuit tombée.

Enfin, le groupe de blues Pierre HANOT & BAND a rythmé la fin de soirée dans la cour de l'école pendant que l'on servait le repas chaud aux marcheurs qui l'avaient bien mérité !



# Les activités de la MJC

Toute l'équipe de la MJC aidée de l'équipe municipale et de beaucoup de volontaires a réussi à adapter l'événement afin de limiter les risques sanitaires : outre le port du masque, de gants et l'utilisation de gel hydroalcoolique, les repas en portions individuelles ainsi que la distanciation des tables ont permis de retrouver, le temps d'une soirée, une atmosphère festive très agréable.



## En novembre Fête patronale



Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 novembre 2021, la fête patronale a fait son grand retour après une année blanche ! Le week-end festif a débuté avec une tournée des rubans, tradition ancienne perdue depuis plus de 30 ans et remise au goût du jour. Merci à Mercedes et son accordéon qui ont rendu magique cette première tournée des rubans. Tous les bénéfices ont été reversés aux jeunes citoyens de la commune via le club ados. Le samedi, DJ Ludovik a animé la soirée et les traditionnelles moules/frites ont été servies. L'animation du dimanche a été assurée par la ludothèque de Falck et ses bénévoles.



## La chasse aux oeufs

Aucune chasse aux œufs n'a pu être organisée en 2021.

### CONTACT

Céline LOUIS : 06.88.50.88.31 – celine.vecrigner@gmail.com  
Juliette FOULIGNY : juliette.fouigny7@orange.fr  
La secrétaire : Christelle ALBERT  
Facebook : mjcvolmerangelesboulay  
Site internet : www.mjcvolmerangelesboulay.fr

## Saison théâtrale

Les représentations théâtrales du printemps (saison 2020/21) ont dû être annulées. Mais la saison 2021/22 est en bonne voie et un spectacle a déjà été présenté sur notre scène :

«Couple ouvert à deux battants», par la Compagnie Le théâtre des petites utopies, samedi 9 octobre 2021 : quarante-trois spectateurs se sont retrouvés pour passer un moment très drôle avec les comédiens Marc VERROCA et Laurence ZIMNY.



## Les partenariats

**La Ludotek de Falck** vient à Volmerange-lès-Boulay avec son Ludobus.

René KINDO et son équipe vous proposent d'emprunter des jeux de société tous les mois. Ils viennent chaque second lundi du mois, de 17h à 18h, devant le périscolaire ou à l'intérieur si le temps n'est pas de la partie.

**Vous pouvez réserver vos jeux sur leur site internet**  
<https://ludotek.fdjfalck.fr/>

*Trois jeux par famille peuvent être empruntés, à destination des plus jeunes jusqu'aux plus âgés en passant par les jeux coopératifs, familiaux, individuels... Il y en a pour tous les goûts.*

**Le Football club de Volmerange-lès-Boulay**

L'année 2021 est marquée par l'arrêt des liens administratifs et financiers qui unissaient le club de football et la MJC de Volmerange. Nous leur souhaitons une bonne continuation et beaucoup de réussite.

# Syndicat arboricole de Volmerange

## Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas...

La récolte était très faible l'an passé, suite aux gelées tardives et à un été peu ensoleillé. Parmi nos nombreux membres, certains, originaires de secteurs moins impactés, ont pu élaborer un peu de jus de pomme et même distiller quelques hectolitres de fruits.



## La distillerie

64 déclarations ont été établies du 12 septembre 2021 au 30 janvier 2022, date de fermeture de la distillerie. Deux distillations ont eu lieu en août ; elles comptent dans la saison 2020/2021. Le secrétariat du Syndicat n'a assuré que deux permanences dans l'ancienne

école. La grande majorité des déclarations ont été faites à domicile. Un grand nombre de déclarations ont été expédiées aux bouilleurs de cru par courrier (la situation sanitaire nous y a contraint).

L'ensemble (13 700 litres de fruits fermentés - à comparer aux 90 000 litres en 2019, 14 000 litres en 2020 et 60 000 litres en 2021) ne représente qu'une production d'alcool pur inférieure à 450 litres.

Mirabelle	Poire	Cerise	Pomme	Quetsche	Fruits divers
4 700 L.	4 630 L.	670 L.	2 000 L.	300 L.	1 400 L.

## Le jus de pomme

L'atelier n'a ouvert que 9 fois, parfois des demi-journées (34 jours pleins l'an passé). Seules 120 personnes se sont présentées (390 l'an passé) pour une production de 10 000 litres (60 000 litres en 2021).

## Investissements et entretien



Malgré cette année maigre et alors que les recettes ne sont que de l'ordre de 3 500 €, le Syndicat a engagé quelque 4 000 € dans l'entretien des machines, l'acquisition et la réparation des installations. De plus, comme on peut le constater sur la photo, d'importants travaux

doivent être réalisés en 2022 sur la toiture qui a cédé. Et, parce que l'occasion se présente, qu'il est utile de prévoir les années futures et qu'il est bon de sauvegarder le patrimoine de notre Pays de Nied, le Comité s'est réuni en février pour décider de l'acquisition des 2 alambics qui appartenaient à Monsieur HESLING, distillateur à PIBLANGE, en bon état, mais qui risquent d'être détruits par les services des douanes.

## Prêts concédés par le Syndicat

Le prêt de 50 000 € sans intérêts, alloué à la commune de Volmerange-lès-Boulay et décidé en 2017 par le comité, fait l'objet d'un remboursement annuel de 5 000 €.

Le prêt de 3 000 € accordé au Football Club de Volmerange-lès-Boulay n'est, quant à lui, que partiellement et irrégulièrement remboursé. Le comité du Syndicat se penchera sur la situation lors de la prochaine réunion et engagera, le cas échéant, une procédure afin de récupérer ce capital.

Gérard VECRIGNER, président du S.A.V.

## PARTICIPER AU SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE (SAV)

### - Atelier de jus de pomme :

appelez le 07 82 59 02 77, de préférence 10 jours avant la date à laquelle vous souhaitez venir, en précisant à Raymond KLAVINS la masse de pommes à transformer, au plus juste, pour faciliter le fonctionnement de l'atelier.

### - Distillerie :

présentez-vous aux permanences d'inscription programmées à partir de début octobre à l'ancienne école, de 13h30 à 15h30 le samedi, munis des informations utiles. Dorénavant, les membres qui ne savent pas distiller seuls peuvent avoir recours à l'aide de Robert MANTELET. Ils devront le signaler à l'inscription et l'indemniser de 5 € par tranche de 100 litres. S'il y a peu de fruits ou bien que la pandémie demeure, une affiche sur la porte de l'ancienne école invitera les déclarants à me contacter par téléphone.

### - Vigne :

amateurs de vignoble, faites-vous connaître... auprès de Patrick TUTIN (en Mairie) ou Gérard VECRIGNER (président du S.A.V.).



Le FCV compte 124 licenciés. Président du club : Claude DESVIGNES



Plateau U11 à Volmerange



Sortie au FC Metz



Père Noël



Malgré la situation sanitaire, nous avons organisé la première fête du pâté lorrain et notre traditionnel couscous. Nous espérons pouvoir faire plus en 2022.

L'école de foot (U9-U11) est dirigée par Vanessa MOUSNIER sous l'œil de Faycal ADNANE et compte 20 jeunes footballeurs.

Une nouvelle aventure commence pour Vanessa qui débute son parcours d'éducatrice cette saison.



U9



U11



U13

Dotée d'une grande motivation, elle réalise déjà de belles performances avec les jeunes du club sur les différents plateaux. Aux entraînements, elle fait preuve de créativité en s'inspirant des conseils de Faycal. Prochainement, elle passera ses diplômes auprès du district de football.

Paul KLEIN entraîne l'équipe U13 de l'école de foot. Pour lui aussi, il s'agit d'une première, un choix naturel quand on connaît la personne et cela porte ses fruits. La saison n'est pas facile pour lui : l'effectif n'est pas ronflant et il doit parfois composer avec des U11. Malgré tout, un bon travail est fait. Les enfants sont heureux de venir et c'est bien là l'essentiel.

Faycal ADNANE suit également nos U15 chaque week-end avec notre club partenaire de PORCELETTE.



U15



## Présentation du comité

Claude DESVIGNES : président  
 Adrien WAGNER : président d'honneur  
 Faycal ADNANE : manager sportif  
 Pierre-jean WOJNOWITCH : secrétaire  
 Sandrine WOJNOWITCH : secrétaire adjointe  
 Benoit HUG : trésorier  
 Angélique DESVIGNES : trésorière adjointe  
 Pierre ALBERT : commissaire au compte  
 Daniel CHEVALLIER : vice-président  
 Eveline CHEVALLIER : responsable club house

Christophe ALBERT : comité fêtes  
 Stéphane WENGERT : responsable délégué  
 Clément GLUCK : recherche sponsor  
 Sébastien NOEL : recherche sponsor  
 Aurore NOEL : gestion organisation fêtes  
 Bruno TASSONNE : responsable arbitre  
 Benoit SCHROEDER : intendant au stade  
 Florian RICHARD : relation joueur éducateur  
 Vanessa MOUSNIER : responsable école de foot  
 Anthony DORH : responsable COVID-19

Nous sommes très satisfaits de ce partenariat avec des personnes passionnées et passionnantes. Après des débuts difficiles, force est de constater qu'aujourd'hui le travail engagé par Flo et Tharcisse paie.

L'équipe B est entraînée par Anthony DOHR en remplacement d'Adrien WAGNER.

Les résultats ne sont pas des meilleurs depuis ces dernières années, mais le club a fait des choix forts en début de saison.

## Le mot du président

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

Une nouvelle saison a débuté et nous mettons tout en œuvre pour la réaliser dans les meilleures conditions sportives et sanitaires. Nous espérons de qualité et sous le signe du partage.

Ce sport véhicule des valeurs d'engagement, de courage, de solidarité, de compétition, mais aussi de forte convivialité. De ce fait, le FC VOLMERANGE LES BOULAY, avec ses joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles et sponsors, souhaite modestement fédérer autour de ces valeurs.

Nous continuerons donc ensemble à les maintenir afin de répondre aux objectifs du club, à savoir la pratique d'un football de qualité, convivial, respectueux, et cela, quel que soit l'âge ou le niveau.

S'appuyant sur le travail de qualité de ces dernières années par l'encadrement de nos équipes, nous avons la volonté de continuer à former le mieux possible nos jeunes et ainsi devenir un club reconnu dans la formation en pays de NIED. C'est vers notre club que doivent se tourner ceux qui ont l'ambition de progresser et jouer.

Nous lancerons en août 2022 un processus 100% en ligne de renouvellement de licence. Nous avons aussi décidé de repenser le mode et la tarification de notre adhésion pour y inclure un équipement commun pour chacune de nos catégories.

A titre sportif pour cette saison 2021-2022, notre ambition est l'accession au niveau supérieur pour nos équipes jeunes et séniors.

Pour finir, je tiens à remercier ceux qui travaillent dans l'ombre ainsi que les partenaires « historiques » du club. Merci aussi à M. BARANGER qui soutient notre démarche à tous les niveaux, à l'employé communal qui répond parfois dans l'urgence à nos sollicitations ainsi qu'à Mr le Maire et toute son équipe pour leurs soutiens et conseils.

N'hésitez pas à nous rejoindre (partenaires potentiels, chefs d'entreprise ou responsables d'organismes divers) et à nous contacter directement ou via le whatsapp de l'équipe concernée, si vous êtes intéressés.

A très bientôt sur les terrains.

Claude DESVIGNES  
 Président du Football Club  
 Volmerange-lès-Boulay



Equipe B

Nous nous sommes en effet séparés de quelques joueurs pour faire confiance aux jeunes du club et surtout du village. Passer d'un championnat jeunes aux adultes n'est pas si facile.

Malgré les défaites enregistrées, l'équipe fait preuve d'envie et surtout évolue positivement. Nous sommes convaincus que le travail finira par payer. Nous remercions chaleureusement Adrien pour tout le travail accompli au sein de l'équipe B.

Nous tenons également à rappeler, que du haut de ses soixante-dix-sept printemps, il a accompli un travail irréprochable au club depuis de nombreuses années.

L'équipe A est entraînée par Faycal ADNANE.

Cette équipe a très mal démarré son championnat et a connu des départs de dernières minutes qui n'ont pu être remplacés, sans compter les nombreuses blessures.

Au-delà de toutes ces mésaventures, les joueurs de Faycal donnent satisfaction. L'équipe produit du jeu et est loin d'être ridicule dans son championnat. Pour preuve, le parcours qui a été réalisé en Coupe de France cette saison, sortie face à une équipe de même niveau, mais en ayant joué toutes ses rencontres à l'extérieur.



Equipe A



L'année 2021 a connu une pluviométrie exceptionnellement abondante. Par conséquent, la coopérative a dû travailler en dent de scie. Malheureusement, les inondations régulières ont aussi dégradé le sol. Outre l'invasion des escargots, on note également la présence de la rouille dans le sol du site. Nonobstant, la coopérative a continué ses activités.

La récolte de la ciboule qui a été plantée à cette période a été profondément affectée. Ainsi seuls 36 sillons de 25m x 1,20m ont été récoltés, soit le tiers de la production habituelle.

Après cette récolte, du chou, de la ciboule et de l'endive ont été semés sur ces sillons.



### Les problématiques actuelles de notre association sont les suivantes :

- Nous nous interrogeons sur la manière de traiter ce sol pour éviter les maladies. En attendant, chacun se démène sans relâche pour faire au mieux.
- Les semences de bonne qualité sont difficilement accessibles : en particulier les semences de carotte, persil, céleri, laitue, chou et radis.

Le radis a été introduit dans les habitudes alimentaires locales. Les autochtones ont beaucoup apprécié. Malheureusement, on ne sait pas encore comment obtenir cette semence du radis.

Au cours de cette année, un membre de la coopérative a rejoint les jardins éternels. A ce jour, la coopérative compte 24 membres dont 1 homme.

Pour finir, tous les membres de cette coopérative, par la voix de leur présidente, tenaient à vous témoigner de leur gratitude et vous souhaitent une excellente année 2022, loin de la Covid.

Patrick MABELE  
Vice-Président



Le concept de "La ruche qui dit Oui" fête ses dix ans et notre "Ruche de Volmerange" a fêté ses cinq ans en novembre dernier.



Dans l'ordre : Jean-Marie, Yves, Francis, Raymond

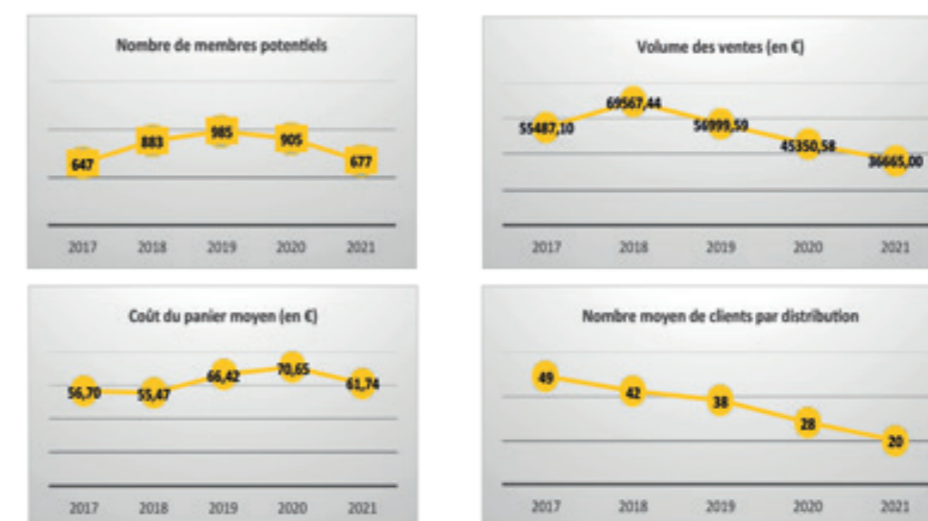
C'est sous l'impulsion de la précédente municipalité et avec le soutien du Syndicat Arboricole que cette structure a réalisé sa première vente le 2 novembre 2016.

Grâce à l'implication de Yves et Valérie JONQUARD, les responsables fondateurs, de Francis PIERRON, le "bourdon" adjoint et à l'implication des bénévoles, le succès a été au rendez-vous. Les huit premiers mois, la fréquence de distribution était d'une par mois mais la demande était là pour passer à une fois tous les quinze jours, ce qui fut fait dès septembre 2017.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir annoncer que plus de cent dix distributions ont été réalisées. Le succès de cette ruche, on le doit surtout, aux producteurs qui nous régalent et aux abeilles membres qui consomment ces produits locaux. Mais au-delà de la démarche commerciale, il y a le "Bien manger", il y a le lien social et les moments de convivialité partagés lors des dégustations autour du "Bar du Bourdon"... Moment de convivialité que la crise sanitaire nous a fait mettre de côté depuis deux ans et qui, nous le souhaitons tous, reviendra dès que possible.

Depuis octobre dernier, Yves et Valérie ont passé le relais au bourdon adjoint et c'est désormais Francis le responsable de la ruche de Volmerange.

Cependant, Yves et Valérie restent des membres actifs dans l'équipe de bénévoles avec Raymond KLAVINS et Jean Marie JUNG qui sont là également depuis le premier jour et je voudrais ici les en remercier sincèrement.



### Quelques chiffres des années précédentes :

	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de membres potentiels :	647	883	985	905	677
volume de ventes (en €)	55487,10	69567,44	56999,50	45350,58	36665,00
coût du panier moyen (en €)	56,70	55,47	66,42	70,65	61,74
nombre moyen de client par distri.	49	42	38	28	20

### Prochaines distributions

6 avril  
20 avril  
27 avril  
ensuite tous les 15 jours...

### Principe d'inscription et de distribution

Les consommateurs, après s'être inscrits, sans engagement à la clé, sur le site :

[www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr)  
«Ruche de Volmerange-lès-Boulay»,

commandent et paient en ligne les produits souhaités jusqu'à 48 heures avant la distribution. Les produits sont ensuite récupérés auprès des producteurs et du responsable de la ruche le jour de la distribution.

Francis PIERRON  
Le responsable de la ruche de Volmerange

La crise sanitaire n'en finit pas de perturber notre quotidien et la commune de Volmerange a, de ce fait, annulé toutes ses manifestations de fin d'année. Mais les élus ont tout de même voulu marquer le coup et ont sillonné le village pour distribuer des chocolats aux enfants et un panier garni aux aînés. Métamorphosés en Père Noël, ils ont ainsi visité plus de 120 foyers, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Rédaction : Jean-Marie BLANC



Dans le dernier bulletin municipal, nous avons évoqué l'évacuation des Volmerangeois dans le Puy-de-Dôme, dans le cadre de l'opération Moselle déracinée, organisée par le Département de la Moselle.

### Que s'est-il passé dans notre commune après le retour des réfugiés, à l'été 1940 et l'annexion de la Moselle au III<sup>e</sup> Reich ?

Pour reprendre les paroles de Madeleine HOCHARD, alors âgée de 21 ans «On avait très peur de rentrer. On ne voulait pas aller chez les Allemands». C'est dès le passage de la ligne de démarcation que les Volmerangeois aperçoivent les premiers allemands qui contrôlaient les réfugiés et autorisaient le retour uniquement aux individus nés en Alsace-Moselle, non juifs et non identifiés comme francophiles notoires. Après cette étape, le voyage se poursuit jusqu'en Moselle et les voyageurs sont inquiets devant les paysages ravagés qui défilent et laissent augurer le mauvais état de leurs propres foyers.

De retour chez eux, tous constatent que les maisons sont vides, que le bétail a disparu mais le village n'enregistre pas de destruction notable.



### Germaniser la Moselle en dix ans

Josef BÜRCKEL, Gauleiter du Gau Westmark, nouvelle entité qui englobe la Moselle (Arch. dép. de la Moselle).

Le nouveau chef de la Moselle est le nazi Josef BÜRCKEL. La mission qui lui est assignée est claire : germaniser la Moselle en dix ans. Tout ce qui est allemand est exalté et tout ce qui rappelle la France est banni, à commencer par la langue. Volmerange devient Wolmeringen et les nazis vont même jusqu'à germaniser l'état-civil et interdire le port du béret considéré comme un symbole français.

### "Dehors tout le fatras français"



Voici l'affiche emblématique de la germanisation en Alsace-Moselle.

### Expulser les indésirables

Si aucun départ forcé n'est à noter dans notre commune, près de 100 000 Mosellans vont être chassés de chez eux dès l'été 1940, les nazis les considérant comme des adversaires de la germanisation. Ces «indésirables» trouvent refuge dans les départements de la France non occupée. Dans le village voisin de Condé-Northen, non dialectophone, 159 habitants sont expulsés.

# Histoire & Patrimoine sur Volmerange

## L'école, outil de la germanisation



Les petits Mosellans découvrent les nouveaux manuels scolaires et la page de garde donne immédiatement le ton (Arch. dép. de la Moselle).

Au retour du Puy-de-Dôme, les enfants de Volmerange vont à l'école à Condé-Northen jusqu'à l'arrivée dans notre commune d'une

institutrice allemande, mademoiselle Brigitte HEITZ. Chaque journée débute par le traditionnel «Heil Hitler» et les cours sont évidemment dispensés en allemand, ce qui ne posa pas de problème majeur chez nous, contrairement à Condé, village non dialectophone. C'est avec un soin tout particulier que la propagande nazie est distillée à l'école, dès le plus jeune âge.

La lecture de certains petits textes est imposée afin de sensibiliser les plus jeunes aux différents «héros» allemands. L'école devient ainsi l'instrument privilégié de la germanisation et de la nazification de la Moselle.

## Enfermer la Moselle dans le maillage totalitaire nazi

La mise au pas des populations s'effectue par le contrôle de la population.

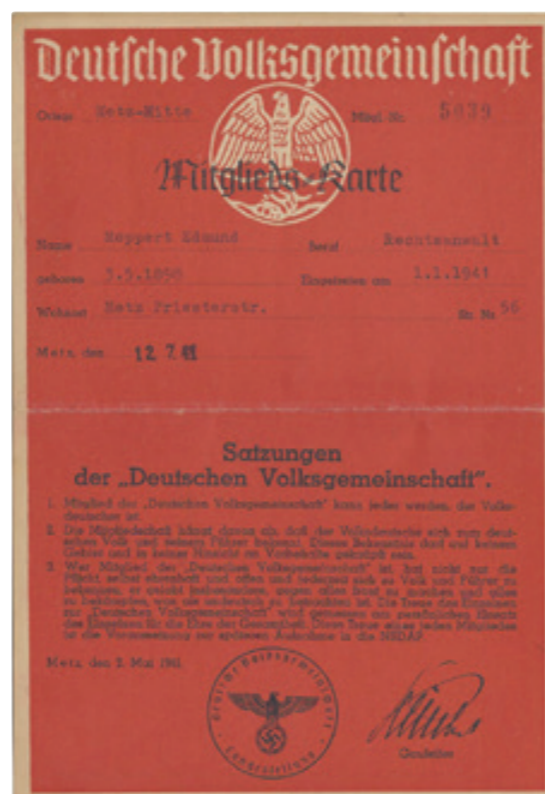
Josef BÜRCKEL crée en août 1940 en Moselle la Deutsche Volksgemeinschaft, la Communauté du peuple allemand dans laquelle les Mosellans sont «invités» à adhérer.

Adhérer, c'est reconnaître l'annexion et faire allégeance au Reich et au Führer. S'y soustraire implique d'abord de nombreuses brimades et tracasseries (notamment professionnelles) et plus tard, le risque d'un envoi dans les camps à l'Est, notamment vers la Silésie.

Toute une série d'organisations nazies sont ainsi créées mais il semble qu'en milieu rural, la pression pour l'adhésion est moins prégnante. C'est le cas notamment de l'obligation, pour les Hitler-Jugend, organisations nazies pour les enfants à partir de 10 ans

dont la participation est obligatoire. Nous n'avons pas connaissance d'enfants du village qui se seraient rendus à Boulay dans ce cadre, hormis une convocation dans les papiers personnels de Pierre Vecrigner à laquelle il ne s'est jamais rendu.

## Du Reichsarbeitsdienst à l'armée allemande



Carte de membre de la Deutsche Volksgemeinschaft (Arch. dép. de la Moselle).

Imposé en avril 1941, le Reichsarbeitsdienst (RAD) est un service du travail contraint pour les jeunes filles et garçons des classes 1920 à 1927 à partir de 17 ans. Au village, cette obligation de service concernait neuf jeunes filles et douze jeunes garçons. C'est dans ce cadre que M. Eugène EMOND a été affecté à Karlsruhe, au service de la compagnie des chemins-de-fer, de février à août 1943.

Comme partout en Moselle, la convocation au RAD a aussi été le signal d'un départ vers la France pour des jeunes gens qui ont pressenti que l'étape suivante serait de porter l'uniforme allemand.

En 1942, les besoins en effectifs du haut commandement allemand sont tels, après un an de guerre contre l'U.R.S.S., que les nazis décident de recruter des conscrits dans les territoires annexés.

La décision est prise en Moselle par le Gauleiter BÜRCKEL le 19 août 1942 et annoncée le 29 août 1942.

D'octobre 1942 à novembre 1944, les classes masculines 1914-1927 sont progressivement appelées. Pour ceux qui refusent, la répression est impitoyable, c'est la mort ou la déportation.

## Mais la pression s'exerce également sur les familles en vertu du concept de Sippenhaft, loi sur la responsabilité collective décrétée en 1943, les familles de ces réfractaires sont déportées dans le Reich.

A Volmerange, cette obligation concerne vingt-cinq jeunes gens. Cinq seulement se sont résolus à partir. Tous ont été envoyés combattre sur le front de l'Est. L'un d'entre eux, à l'issue d'une permission, n'a pas rejoint son affectation tandis que l'autre, hospitalisé après une blessure, s'est enfui après sa guérison.

L'insoumission a donc été le choix de la quasi-totalité des Volmerangeois.



Le Wehrpaß, passeport militaire allemand (Arch. dép. de la Moselle).

# Histoire & Patrimoine sur Volmerange

## La Résistance à Volmerange

### Cacher les réfractaires

Pourchassés, les réfractaires doivent désormais entrer dans la clandestinité. Certains se cachent au village tandis que d'autres passent secrètement la frontière.

Dans la maison d'Achille HANUS (*située aujourd'hui au milieu de la rue principale*), des dizaines de réfractaires trouvent refuge.

Entre la maison de Pierre VECRIGNER et la maison d'Achille, il existait une trappe qui permettait d'apporter de la nourriture aux insoumis. C'est grâce à la solidarité de certains que ces jeunes garçons ont pu traverser cette période trouble et tenir ainsi jusqu'à la libération du village.

### Passer la frontière

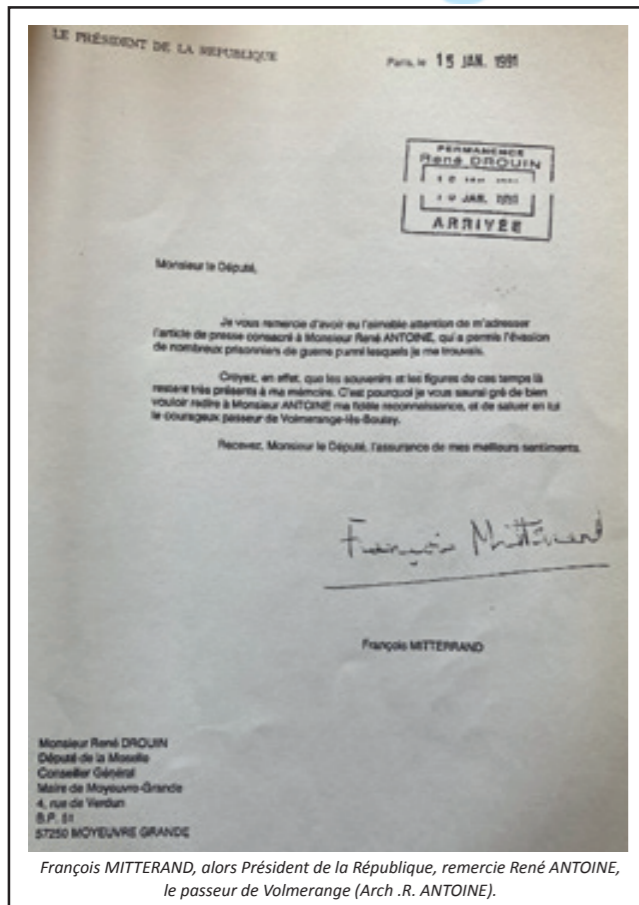
Il existait à Volmerange, une importante filière de passeurs qui s'inscrivait dans un ensemble plus large : le réseau de Sœur Hélène STUDLER à Metz. Cette religieuse issue de la congrégation des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, met sur pied une filière d'évasion vers la France qui permettra à quelques deux mille «candidats» de passer la frontière et d'avoir la vie sauve. Ce réseau avait des ramifications aux quatre coins de la Moselle.

C'est ainsi qu'à Volmerange, les deux frères Antoine (René et son frère Charles) prennent en charge les prisonniers évadés du Stalag XII F de Boulay. René, alors jeune électricien entrainé dans le camp pour y faire des travaux et apportait des vêtements civils aux prisonniers tandis que Marie BARON de Boulay fournissait les faux papiers. Une fois vêtus et munis de papiers, les prisonniers arrivaient à Volmerange pour passer la nuit puis filaient prendre le train à Condé direction Conflans-Jarny via Metz.

Le prisonnier le plus célèbre que René ANTOINE ait eu à prendre à charge n'est autre que François MITTERAND, futur Président de la République, interné au camp de Boulay.

En février 1942, il emprunte lui-même ce chemin vers la France, le réseau ayant été infiltré.

D'autres Volmerangeois sont partis en même temps que lui et d'autres, plus tard. HOCHARD Jean, Louis, Nicolas et René, ALBERT Louis et Nicolas, SCHMITT Alfred ou encore BRUCK Edouard ont ainsi pris le chemin de la liberté en quittant la Moselle annexée pour se rendre en Meurthe-et-Moselle, dans le Puy-de-Dôme ou plus loin, dans les armées de libération. Jean HOCHARD, ancien instituteur et maire de notre commune s'est engagé dans la France libre en rejoignant l'Afrique du Nord.



Volmerangeois sur lequel nous n'avons que peu de renseignements. D'autres ont la vie sauve : Henriette HOCHARD dont le mari Louis était en zone libre, et Madame SCHMITT Marie, mère de l'évadé Alfred ont été épargnées. Pour l'une parce qu'elle était sur le point d'accoucher tandis que l'autre était alitée. Quant à Catherine HOCHARD et sa fille, elles sont allées se cacher dans un champ de blé car les quatre fils HOCHARD étaient en France.

## La libération, enfin !

Le XX<sup>e</sup> Corps d'Armée appartenant à la III<sup>e</sup> Armée américaine a libéré le Pays de Nied. Tandis que le 18 novembre 1944, le 359<sup>e</sup> régiment d'infanterie entreprend de traverser la Nied à Volmerange, le 357<sup>e</sup> avance vers Boulay. Tout le village s'est rendu à la Nied pour voir les libérateurs, transis de joie mais également d'appréhension. Les villageois apportent des barques pour aider au franchissement. Les GI's sont une vingtaine rapidement rejoints par de nombreux prisonniers ukrainiens évadés du camp du Ban-Saint-Jean et cachés dans nos forêts. Malheureusement, lors d'un passage, une des barques chavire provoquant la mort d'un prisonnier ukrainien.

Les hommes sécurisent ensuite le village, passant dans chaque maison et réclamant de la mirabelle ! Le lendemain au réveil, les Américains sont partis laissant dans le flou le plus complet la population qui pensait avoir été libérée. Il faudra attendre le 25 novembre pour voir passer un contingent plus important d'Américains signifiant ainsi la libération définitive de notre commune.

(Rédaction : Barbara HESSE)

Il prend part aux campagnes de Tunisie, de Tripolitaine, d'Italie puis débarque en Provence pour libérer la France.

M. Alfred SCHMITT résistera au sein du maquis des Glières en Haute-Savoie tandis que Pierre VECRIGNER rejoindra la Brigade Alsace Lorraine.

## Punir les familles

Le 8 août 1944 les nazis décident de durcir le ton face à l'insoumission des Mosellans. Une rafle a lieu dans notre commune et vise à punir les familles de réfractaires. Ce jour-là, les nazis emmènent Jean-Baptiste BRUCK et son épouse Cécile, Marguerite ALBERT et un autre



Nicolas HOCHARD, commis de culture à Hatrice (54) après son évadement de la Moselle (Arch. M. HOCHARD).

## Bilan de la guerre

Sur le plan matériel, notre commune a été épargnée par les bombardements et les combats qui ont ravagé d'autres secteurs de Moselle.

Le bilan humain en revanche, est plus lourd. Sur les trois Malgré-nous Volmerangeois, André LOUIS meurt dans l'armée allemande. Sur les quatre déportés par représailles, M. Jean-Baptiste BRUCK ne rentrera pas de déportation. Les opérations de libération se soldent par la mort d'un prisonnier ukrainien, de huit soldats allemands qui furent un temps enterrés au cimetière communal. L'activité de résistance au nazisme a donc été intense à Volmerange. L'insoumission, malgré l'extrême pression exercée sur les jeunes et leurs familles a été le choix de vingt-trois jeunes hommes sur vingt-cinq. La plupart sont entrés en résistance dans des groupes situés aux quatre coins de France.

**Soyons fiers de cet héritage et souvenons-nous en !**

## Comment nos jeunes écoliers ont-ils observé et étudié les différents cycles de la vie aquatique ?



Ils ne s'attendaient pas à ça, tous ces écoliers, lorsque la veille, la maîtresse leur demanda d'apporter leurs bottes pour le lendemain. Ainsi, Maud COLAUTTI, animatrice du site Natura 2000 «Vallée de la Nied Réunie» proposa de faire découvrir pour chaque classe de l'école, la mare de leur jardin pédagogique. Une fois les consignes dispensées, tout le monde s'est donc retrouvé au bord de cette mare.

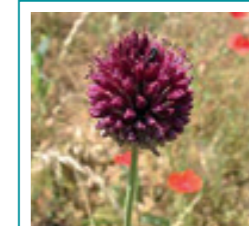
Chacun et chacune ont été munis d'une petite époussette pour fouiller les herbiers et la vase. Il fallait les voir tous ces jeunes prendre autant de plaisir à se retrouver au bord et dans l'eau, autant de joie à capturer les petites bêtes, si belles et parfois si effrayantes, autant de concentration et d'intérêts à définir et étudier les différentes espèces. Chaque prise fut accompagnée de cris "J'en ai une", "J'ai attrapé un têtard... une grenouille...". Quelle agitation autour de cette mare !

Pour les plus téméraires, les bottes n'étaient certes pas assez hautes : tant pis pour les chaussettes et les bas de pantalon. Cette activité a été bien sûr surveillée par les adultes, maîtresses et animatrice.

Lorsque cette dernière estima qu'il y avait suffisamment de prises, l'aspect pédagogique pouvait alors se mettre en œuvre. Après un bon rinçage et lavage pour certains, tout le monde a finalement repris le chemin de sa classe ! Chaque élève a ensuite analysé ses prises avec les clés de détermination, réécrit les noms précis des petites bêtes puis les a dessinés en observant tous les détails anatomiques grâce à des boîtes loupes. Ainsi, les élèves ont pu observer les grenouilles rouges et vertes, les tritons palmés... mais aussi des dytiques, gammars, porte-bois (phryganes), sangsues, larves de libellules, etc...



Trois heures après, un retour à la mare s'est imposé afin de relâcher toutes ces étranges et fascinantes miniatures vivantes. Tous ces émules de Darwin ont trouvé du plaisir, développé une réflexion et ont acquis sans conteste un savoir indispensable pour mieux comprendre que la vie est aussi dans l'eau.



## Ail à tête ronde

Lors d'une promenade sur le sentier pédestre reliant Volmerange à Condé-Northen, **des amoureux des plantes ont repéré une espèce rare d'ail sauvage : "l'Ail à Tête Ronde"**.

Ils préviennent alors le Conservatoire Botanique de Lorraine qui est venu constater la découverte de cette espèce rare en Lorraine et menacée. De ce fait, Volmerange devient, **le 2<sup>e</sup> site en Moselle où cette espèce est maintenant répertoriée**. De plus, au cours de cet été, nous sommes le seul site à avoir vu fleurir cette plante.

L'animatrice du site Natura 2000, Maud COLAUTTI et son Président, Patrick TUTIN, ont pris alors en charge la protection de cette espèce unique en contactant de nombreux partenaires : Association Foncière, mairie, propriétaires....

Des mesures de retard de fauche des talus et du chemin ont alors été proposées et acceptées unanimement. Des sorties de repérages et comptages ont ensuite été organisées avec le Conservatoire et quelques bénévoles ainsi qu'un prélèvement de graines. Par conséquent, cette espèce qui fleurit en juin et monte en graines courant août, sera assurément préservée.

(Rédaction : Patrick TUTIN, NATURA 2000)

# Groupe scolaire "Le Pâtural"

## 2021 - 2022



GS - CP



CM1 - CM2



CE1 - CE2



PS - MS

### Répartition des classes

PS/MS	16 élèves dans la classe de M <sup>me</sup> BOEGLÉN
GS/CP	19 élèves dans la classe de M <sup>me</sup> RENARD
CE1/CE2	17 élèves dans la classe de M <sup>me</sup> POESY et M <sup>me</sup> DORCHAIN
CM1/CM2	25 élèves dans la classe de M <sup>me</sup> GETTE et M <sup>me</sup> DORCHAIN

M<sup>mes</sup> Maria CLESSIENNE et Doris ROULAND (AESH) accompagnent les élèves à besoins particuliers.

M<sup>mes</sup> Mélanie GOUJON et Nicole RUFF (ATSEM) accompagnent les élèves de maternelle.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole sont : Céline LOUIS, Stéphanie MEIER, Christelle ALBERT, Violaine Busetto et Anthony FOLNY.

## ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021 À L'ÉCOLE

### Projet «Aménagement du territoire»

#### Elaboration d'une carte sensitive de Volmerange

Ce projet initié par le CAUE rend compte de la perception par nos élèves de leur cadre de vie actuel (analyse de cartes, sorties sensibles, synthèse des points positifs et négatifs) et les fait réfléchir sur les possibilités d'aménagements futurs de leur village dans le respect de critères liés au développement durable (réalisation d'une carte sensitive présentée lors d'une journée d'échanges à Vigy).

**Pour ce projet, les enfants ont retenu deux thèmes : l'HISTOIRE et les PAYSAGES.**

Ils ont eu l'idée de réutiliser la voie ferrée pour en faire une voie de contournement pour les véhicules motorisés afin d'éviter le bruit et la pollution. Bien sûr, ils ont gardé les champs, les vergers, la forêt, la ripisylve, la rivière et ses poissons ; tout cela représentant les Trames vertes et bleues.

# Groupe scolaire "Le Pâtural"

## 2021 - 2022



PROJET PEPS 3 : Guenaëlle LEBRAS, architecte et Marie MULLER, paysagiste



PROJET PEPS 3 : Présentation de notre carte sensitive à Vigy pour l'étude de cartes anciennes et récentes de Volmerange en présence de M. le Maire.

### Projet «Classe d'eau»

#### Etude de la mare et de la rivière

Autour de la mare, chacun essaye de récolter un maximum de « petites bêtes » qui seront ensuite identifiées à l'aide de documents et d'une clé de détermination — tout l'art de la démarche scientifique — ce qui a permis aux élèves de CE2-CM1/CM2 de s'imprégner de la diversité des êtres vivants en zone humide.



Episettes et seaux pour collecter nos petites bêtes



Etude et classification des espèces

#### Visite de la ferme des Mesnils à Courcelles-Chaussy

En lien avec les projets de classe et l'étude de la trame verte et bleue, les élèves de CE2 + CM1/CM2 ont visité la ferme des Mesnils à Courcelles-Chaussy. Ils y ont observé les différents aménagements agro-écologiques mis en place tels les poteaux en forme de T pour les rapaces.



Tas de terre - habitat de diverses espèces



Poteaux pour rapaces



# Groupe scolaire "Le Pâtural" 2021 - 2022



Animation pêche



Animation pêche



Animation pêche en classe

Une animation pêche s'ensuit sur les bords de la Nied avec un questionnaire sur l'écosystème local et l'impact de l'homme sur le milieu aquatique ainsi que la reconnaissance d'espèces de poissons. Et cette pêche a été très instructive ; bien sûr tous les êtres vivants ont été relâchés dans leur milieu naturel.

## Décorations de Pâques



Les décorations de Pâques

Les élèves de toutes les classes ont décoré avec grande application différents modèles de Pâques dont certains ont été exposés dans les vitrines de Boulay pour un concours organisé par L'Union des Commerçants de Boulay. Un vote a eu lieu et Volmerange a obtenu le premier prix pour la décoration d'une boulangerie. D'autres décorations ont pu embellir notre beau village. Bravo aux artistes peintres !

# Groupe scolaire "Le Pâtural" 2021 - 2022



Le cabanon du jardin



Les plantations devant le cabanon

## Jardin pédagogique Label E3D

Depuis sa création en 2010/11, le jardin pédagogique de l'école n'a cessé d'évoluer, de s'embellir et de s'enrichir grâce aux actions des élèves, des enseignants, du périscolaire, des parents, des partenaires et amis que nous remercions vivement. Et cette année, tous ces efforts ont été récompensés par l'obtention du diplôme de Labellisation E3D.



Les plantations



La démarche E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsqu'un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes dans le cadre des enseignements et projets éducatifs (énergie, eau, déchets...).



Le Label "ED"

# Groupe scolaire "Le Pâtural"

## 2021 - 2022

### Ecole Numérique Label Ecole Numérique

Suite à un appel à projet, notre école a bénéficié d'équipements numériques destinés à favoriser les apprentissages et à conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux ; le tout cofinancé par les trois communes partenaires, la coopérative scolaire et l'Etat (pour moitié).

Ainsi les classes GS/CP de M<sup>me</sup> RENARD et de CE1/CE2 de M<sup>me</sup> POESY ont été équipées d'un superbe vidéoprojecteur interactif et d'un nouveau tableau blanc sans oublier l'ordinateur portable s'y affèrent. En outre, le bureau de direction a également été équipé d'un ordinateur portable bien utile lors des réunions et déplacements. Les autres classes n'ont pas été oubliées ; en effet six tablettes et six ordinateurs portables font partie du lot, ceci pour remplacer l'ancien parc informatique devenu obsolète.



VPI - Classe CE1-CE2

Cet équipement permet de valoriser l'utilisation de l'environnement numérique de travail ENT ONE/Ariane 57 qui a pour objectif de fluidifier la communication entre les familles et l'école.

### Défi-Littérature : Prix jeunesse 2021

#### Quatre ouvrages à découvrir... pour que Lire reste un Plaisir...



Depuis quelques années déjà, nos élèves de CM1-CM2 prennent part à ce défi-littérature organisé conjointement par l'Inspection de circonscription, via notre conseillère pédagogique, Fabrina DUHAL et la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois. Quatre ouvrages jeunesse sont à découvrir et à étudier puis les élèves des différentes écoles inscrites votent et sélectionnent l'œuvre qui les a le plus touchés.

En raison des restrictions sanitaires, ce partage s'est fait par visioconférence. Une rencontre avec un des auteurs était également programmée. Cette année-là, nous avons accueilli la lauréate : Anaïs SAUTIER, auteure du roman «Mia, les loups et moi». Un régal pour tous nos élèves.



Anaïs SAUTIER en classe, répond aux questions des élèves

# Groupe scolaire "Le Pâtural"

## 2021 - 2022

### Vacances apprenantes Dotation de matériel éducatif et sportif

Le dispositif «Vacances apprenantes» en journée continue a été renouvelé et a permis aux élèves de consolider leurs compétences en Français et en Mathématiques le matin, et de s'adonner au sport et à l'art du cirque l'après-midi. Ce dispositif bénéficie d'un financement de l'Etat dédié à l'achat de matériel ou autre fournitures pédagogiques.

### Découverte de la danse orientale

La première semaine de rentrée scolaire 2021, les élèves de CP-CE1/CE2-CM1/CM2 ont bénéficié d'une représentation chorégraphique haute en couleurs, grâce à Esméralda, professeur à l'Ecole de Musique et de Danse de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois.



Vélos et trottinettes pour des récréations ludiques et sportives



Les répétitions ont suscité un réel engouement de la part des élèves



Démonstration de danse orientale



# Groupe scolaire "Le Pâtural" 2021 - 2022

## Parcours citoyen

### Visite de la mairie de Volmerange

En vue de l'élection de représentants au Conseil Municipal des Enfants de Volmerange, les élèves des classes de GS/CP de M<sup>me</sup> RENARD puis les CE1/CE2 de M<sup>me</sup> POESY et enfin les CM1/CM2 de M<sup>mes</sup> GETTE et DORCHAIN ont été invités à visiter la Mairie.

M. BRETNACHER, premier adjoint au Maire de Volmerange-lès-Boulay, nous a fait un petit cours d'histoire du village (l'ancienne école, les anciens maires) et donné quelques informations sur le rôle du conseil municipal.

Au sein de la mairie, nous avons retrouvé les différents symboles de la République : notamment la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le buste de Marianne, le portrait du Président de la République et à l'entrée, les drapeaux de la France et de l'Europe.

Merci également à Adeline, la secrétaire de mairie pour l'accueil chaleureux.

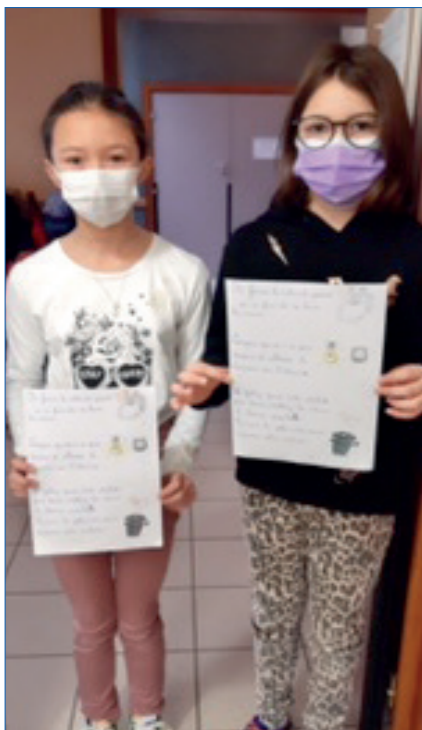
### Les Eco-Délégués

Comme pour l'an passé, les élèves de CM ont élu deux éco-déléguées : Mélyvanh SANANIKONE et Caroline HANNESSE qui veillent à bien mener leur mission : protéger

la biodiversité, éviter le gaspillage, limiter la consommation d'énergie, informer et transmettre leurs objectifs...

De belles actions ont déjà été mises en place - Bravo !

... et merci aux aidants.



# Groupe scolaire "Le Pâtural" 2021 - 2022

### Les Porte-drapeaux

Depuis Janvier 2019 nous avons l'honneur d'avoir un drapeau avec les armoiries de Volmerange-lès-Boulay.

En classe, cette année, les élèves de CM ont élu Tom QUENNOUELLE comme porte drapeau et Julie MEIER et Manon ALBERT comme suppléantes pour représenter la "Jeunesse de Volmerange-lès-Boulay" lors de manifestations patriotiques.

### La Laïcité et la Solidarité

Les CM1/CM2 ont réfléchi autour du buste de Marianne à tout ce que représente la Laïcité pour eux. Ils ont également réalisé plusieurs actions solidaires, notamment l'envoi de cartes de vœux destinées aux soldats en mission loin de chez eux durant les fêtes et ont participé à la dictée rituelle puis enfilé leurs baskets, couru et récolté des dons pour les enfants d'ELA.

Belle initiative collective !



Elections porte drapeau jeunesse de Volmerange



Dessins de Noël pour les Militaires en Opérations Extérieures



### Les délégués de classe et les conseillers au conseil municipal des enfants

Les élèves du CP au CM2 ont élu leur représentant lors d'un scrutin. Chaque classe dispose de 2 délégués qui ont été conviés au premier conseil d'école des enfants. Ils ont pu communiquer sur leur rôle, poser des questions et organiser leurs tâches.

Un représentant de la municipalité, Marc CAILLET, adjoint au Maire de Volmerange-Lès-Boulay, a participé à ce conseil et a soumis la volonté de la commune de créer un conseil municipal des enfants afin de permettre à nos jeunes élus d'avoir un champ d'actions au niveau du village.

Le conseil d'école et le conseil municipal des enfants ont pour objectif d'initier les élèves à la démocratie, à la citoyenneté et de participer à la vie de l'école et de la commune dans l'intérêt général et le respect des autres.

### Le spectacle "L'étoile et le pissenlit" proposé par les Contes et Légendes en Pays en Nied

L'artiste Valérie LOESCHER est venue le mardi 23 novembre à l'école, pour présenter son spectacle "L'étoile et le Pissenlit".

Elle a utilisé divers instruments pour créer un paysage sonore. A la fin du spectacle, les élèves sont tous allés chercher des morceaux du pissenlit car dans l'histoire, il représente une "petite étoile" pour le personnage principal Jean de la Lune. Les élèves étaient enchantés. Ce fût une belle occasion de voir et de rencontrer une artiste sur scène.



# Groupe scolaire "Le Pâtural"

## 2021 - 2022

### Visite de Saint-Nicolas

Saint Nicolas est passé rendre visite aux élèves du Pâtural. Il a distribué aux enfants sages des chocolats. Un accueil chaleureux en chanson lui a été réservé dans chaque classe. Certains élèves lui avaient préparé des dessins. Quelques questions lui ont été posées auxquelles il a répondu avec bienveillance notamment en lien avec son moyen de transport et sa tenue.



Classe de CE1 - CE2

### Fêtes de Noël



Réalisation des élèves de GS - CP

La municipalité avec l'aide de Corentin a doté l'école d'un magnifique sapin que tous les élèves se sont empressés de décorer pour mettre ainsi une belle ambiance et plus de lumière à l'approche des fêtes de fin d'année.

Un tapis de neige s'est invité dans la classe de M<sup>me</sup> RENARD et les CM ont confectionné des cartes de Noël pour leurs correspondants allemands.

(Rédaction : directrice et institutrices de l'école "Le Pâtural")



Classe GS - CP



Classe PS - MS



Classe de CM1 - CM2



Réalisation des élèves de CE1 - CE2



Réalisation des élèves de PS - MS

# Bilan de fonctionnement scolaire et périscolaire

Le montant total des frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire pour l'année scolaire 2020/2021 s'élève à 240 839 € et se décompose comme suit :

### ECOLE MATERNELLE

Total des frais : 74 130 €  
dont charges de personnel communal : 54 170 €

Prix de revient par enfant (29 inscrits) : 2 556 €

### ECOLE ELEMENTAIRE

Total des frais : 26 439 €  
dont charges de personnel communal : 8 112 €

Prix de revient par enfant (59 inscrits) : 448 €

### PERISCOLAIRE

Total des dépenses : 140 270 € dont charges de personnel : 95 646 €  
Nombre d'heures de présence des enfants : 15 062 h

#### Recettes :

Participation des familles :	38 260 €
Participation de la CAF :	46 694 €
Participation des communes :	55 316 €

**A charge des communes : 3,6802 € de l'heure.**

Ces frais sont répartis au prorata des heures de présence des enfants par commune.

### BILAN DES PARTICIPATIONS PAR COMMUNE

Les communes de HINCKANGE et CHARLEVILLE-SOUS-BOIS reversent à VOLMERANGE-LES-BOULAY respectivement 22 062,31 € et 37 081,30 €. D'autres communes comptent des élèves scolarisés à l'école de VOLMERANGE, soit en élémentaire, soit en maternelle (DENTING, BOULAY, HELSTROFF, GUINKIRCHEN, MOMERSTROFF). Leur participation totale s'élève à 13 360 €.

## Agenda des manifestations en 2022

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, certaines dates pourront changer.

<b>2 avril à 20h30</b>	Soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;
<b>10 avril</b>	Premier tour des élections présidentielles, mairie de Volmerange ;
<b>16 avril</b>	Soirée Années 90 organisé par le Football Club de Volmerange, salle polyvalente ;
<b>18 avril</b>	Chasse aux œufs de Pâques organisée par la MJC ;
<b>24 avril</b>	Second tour des élections présidentielles, mairie de Volmerange ;
<b>4 juin</b>	Soirée flamms organisée par le Conseil de Fabrique, salle polyvalente ;
<b>12 juin</b>	Premier tour des Elections Legislatives
<b>19 juin</b>	Second tour des Elections Legislatives
<b>26 juin</b>	Brocante organisée par la Confrérie de la Boule, près de la distillerie ;
<b>9 juillet</b>	Fête de la Rivière, organisée par la MJC ;
<b>8 octobre à 20h30</b>	Soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;
<b>4 novembre</b>	Tournée des rubans à l'occasion de la fête patronale ;
<b>5 et 6 novembre</b>	Fête Patronale organisée par la MJC, salle polyvalente ;
<b>19 novembre à 20h30</b>	Soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;
<b>27 novembre</b>	Bourse aux vêtements et jouets organisée par la Confrérie de la Boule, salle polyvalente ;
<b>10 décembre à 15h</b>	Arbre de Noël des enfants organisé par la Commune, salle polyvalente ;

TOUS  
CITOYENS

La commune de Volmerange-lès-Boulay souhaite mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes à l'horizon de septembre 2022.

## CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES



### Le Conseil Municipal des Jeunes, qu'est-ce que c'est ?

C'est une instance composée de jeunes de 8 à 16 ans habitant Volmerange-lès-Boulay. Les membres sont élus après avoir candidaté et siègent au Conseil pour deux ans. Une fois installé, le Conseil Municipal des Jeunes élit un maire en son sein.

LES JEUNES A PARTIR  
DU CP POURRONT  
PARTICIPER AUX VOTES.

Dès le début de son mandat, cette équipe municipale reçoit une lettre de mission du Maire lui proposant de travailler sur des projets en lien avec la vie publique de la commune et choisit ses axes de travail (environnement, aménagement, sécurité, sport, loisir, culture...).

Les critères pour entrer au Conseil Municipal des Jeunes sont : habiter Volmerange-lès-Boulay et avoir entre 8 et 16 ans au moment de la candidature.

### A quoi ça sert ?

Le Conseil Municipal des Jeunes répond à trois objectifs :

- Faire émerger, recueillir et prendre en compte la parole des jeunes dans la vie de la commune ;
- Permettre aux jeunes de faire valoir leurs idées, besoins, espérances et propositions auprès des élus ;
- Favoriser l'émancipation des jeunes volmerangeois, encourager leur engagement et leur esprit critique et d'initiative, les former à la citoyenneté et à la connaissance des institutions.

### Comment ça marche ?

Les jeunes membres du Conseil se réunissent au minimum trois fois par an en séance plénière et davantage en groupes thématiques en fonction des projets. Si les circonstances l'exigent, les groupes peuvent être élargis à d'autres jeunes pour recueillir leurs avis. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes peuvent également être associés à des groupes de travail ou commissions organisés dans le cadre du fonctionnement de la commune.

## Alors tu t'engages ?

Tu as entre 8 et 16 ans et tes parents t'y autorisent.

Tu aimes ta commune et tu souhaites t'engager pour porter des projets au nom des jeunes de Volmerange.

Alors, sois attentif, tu recevras bientôt dans la boîte aux lettres de tes parents une information relative à la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes de Volmerange.

# Délibérations du conseil municipal en 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à 3 reprises en 2021. Ci-après, sont relatées les principales décisions prises au cours de ces séances.

## FINANCES

Le Conseil Municipal décide

- d'approuver le compte administratif 2020, document en tout point conforme au compte de gestion établi par M. le Receveur Municipal. Le compte administratif 2020 est présenté chapitre par chapitre en section de fonctionnement et opération par opération en section d'investissement sous la présidence de M. Thierry JENCZAK, 2<sup>ème</sup> adjoint. M. Pierre ALBERT s'est retiré lors du vote ;

La section de fonctionnement présente un excédent de 89 359,52 € et un excédent en section d'investissement de 16 834,48 € ;

Le Conseil Municipal, après délibération décide de ne rien affecter au compte 1068 en section d'investissement du budget primitif 2021 ;

- d'adopter le budget primitif 2021 présenté par le Maire qui s'équilibre à 555 133,52 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 133 137 € en recettes et dépenses d'investissement ;

- de fixer les taux des taxes pour 2021 comme suit :

• Taxe foncier bâti : 28,11 %

• Taxe foncier non bâti : 47,92 %

- d'admettre en non valeur les créances de divers redevables pour un montant total de 111,04 € ;

- d'effectuer les transferts de crédit suivants :

• Compte 67673 : + 10,72 €

• Compte 6068 : - 10,72 €

- d'abonder les comptes budgétaires suivants :

• Chapitre 024 : + 2 475 €

• Chapitre 40 / Opération 44 : + 2 475 €

## SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide

- d'accorder les subventions suivantes :

• AFAIE : 60 € (brioches de l'amitié)

• Football club de Volmerange-lès-Boulay : 2 500 €

• Ligue contre le cancer : 30 €

• MJC de Volmerange-lès-Boulay : 1 000 €

• Syndicat des arboriculteurs : 1 645 €

- d'octroyer la subvention suivante :

• MJC de Volmerange-lès-Boulay : 456,72 €

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de l'appel à projets «Soutien aux services de bases en milieu rural» financé par le plan de relance UE-LEADER, la commune peut prétendre à l'octroi d'une subvention européenne de 70 % sur un montant total de 360 000 € HT, pour le projet de création d'un lieu de vie.

Le Conseil Municipal décide

- d'approuver le projet de création d'un lieu de vie, pour un montant prévisionnel de 394 640,08 € HT ;

- de fixer le plan de financement comme ci-contre :

Subvention FEADER sollicitée (1) :	252 000
Recettes (2)	0
Autofinancement	
Fonds propres	0
Emprunt	142 640,08
Autofinancement (3)	142 640,08
<b>Total</b>	<b>394 640,08</b>

# Délibérations du conseil municipal en 2021

- d'autoriser le Maire à solliciter une subvention de 70 % du montant prévisionnel des travaux, au titre de l'appel à projets «Soutien aux services de bases en milieu rural» financé par le plan de relance européen UE-FEADER.

Monsieur le Maire explique que des travaux d'éclairage sont à prévoir au complexe écolier et sportif. En effet, l'éclairage étant très vétuste et dans un souci d'économie d'énergie, il propose de le remplacer par un dispositif d'éclairage LED.

Le coût total de ces travaux est estimé à 7 232 € HT soit 8 678,40 € TTC.

Afin de mettre en œuvre la réalisation de cet équipement, Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter des aides financières au titre de :

- la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ;

- « Ambition Moselle 2020-2025 ».

Dans ce contexte, le plan de financement proposé est celui du tableau ci-dessous :

AIDES PUBLIQUES		
• AMBITION MOSELLE	2 892,80 €	40 %
• Etat (DETR)	2 892,80 €	40 %
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>5 785,60 €</b>	<b>80 %</b>
AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	1 446,40 €	20 %
<b>Sous-total autofinancement</b>	<b>1 446,40 €</b>	<b>20 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 232 €</b>	<b>100 %</b>

*Le Conseil Municipal décide*

- d'approuver l'opération des travaux d'éclairage au complexe écolier et sportif, et les modalités de financement ;

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ;

- d'autoriser le Maire à solliciter des aides financières au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et «Ambition Moselle 2020-2025».

## TRAVAUX

*Le Conseil Municipal décide*

- de refacturer à l'AFR de Volmerange-lès-Boulay les travaux de débroussaillage effectués par la CUMA DU MILLENIUM pour un montant de 2 692,80 € TTC ;

- d'autoriser le Maire à signer une convention avec ENEDIS afin de concéder une servitude de passage sur la parcelle cadastrée section 2 n°234, pour l'installation d'une ligne électrique souterraine ;

- d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié de constitution de servitude et toutes les pièces administratives s'y afférant. L'acte notarié est entièrement aux frais d'ENEDIS.

## PERSONNEL

*Le Conseil Municipal décide*

- de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à raison de 25h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 et de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à raison de 28h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 ;

- de supprimer le poste d'adjoint technique à raison de 20h/semaine et de créer un poste d'adjoint technique à raison de 25h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 ;

Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique sur la base du 2<sup>ème</sup> échelon IB 355 ; IM 333.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget ;

# Délibérations du conseil municipal en 2021

- d'approuver les barèmes de remboursement des frais de déplacement des agents communaux présentés dans le tableau ci-dessous :

### Forfaits des indemnités kilométriques (Arrêté du 3 juillet 2006).

*Sur autorisation du Maire et quand l'intérêt le justifie, l'agent peut être autorisé à utiliser son véhicule personnel.*

*L'indemnisation est accordée sur la base des indemnités kilométriques fixées comme suit :*

INDEMNITES KILOMETRIQUES			
Puissance fiscale du véhicule	jusqu'à 2 000 km	de 2 001 à 10 000 km	au-delà de 10 000 km
5 CV et moins	0,29 €	0,36 €	0,21 €
6 CV et 7 CV	0,37 €	0,46 €	0,27 €
8 CV et plus	0,41 €	0,50 €	0,29 €
VEHICULE A DEUX ROUES			
Véhicules			Montant indemnité km
Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm3)			0,36 €
Vélomoteur et autres véhicules à moteur			0,46 €

### FRAIS SUPPLEMENTAIRES DE REPAS ET DES FRAIS D'HEBERGEMENT

Lorsqu'un agent public territorial se déplace hors de ses résidences administrative et familiale, il peut prétendre sous certaines conditions à la prise en charge, entre autres, de ses frais supplémentaires de repas et de ses frais d'hébergement sous la forme d'indemnités de mission. Ces dispositions sont applicables aux agents en mission, stage, intérim et formation.

### Forfait de repas (Arrêté du 3 juillet 2006)

#### LE TAUX DE REMBOURSEMENT DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE REPAS EST FIXÉ À :

Déjeuner ou dîner	17,50 €	Petit-déjeuner	5 €
-------------------	---------	----------------	-----

### Forfait d'hébergement incluant le petit-déjeuner (Arrêté du 3 juillet 2006)

*Remboursement aux frais réels, sur présentation d'un justificatif de paiement, dans la limite des plafonds correspondant à l'un de ces taux :*

Taux de base	Grandes villes et communes de l métropole du Grand Paris	Commune de Paris
70 €	90 €	110 €
120 € pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite		

- d'approuver les modalités et conditions de remboursement.

*Le Conseil Municipal décide*

- **Article 1<sup>er</sup>** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

365 jours annuels	228 jours annuels travaillés
- 104 jours de week-end (52s x 2j)	x 7 heures de travail journalières (35h/5j)
- 8 jours fériés légaux	= 1 596 heures annuelles travaillées arrondies à 1 600 heures
- 25 jours de congés annuels	+ 7 heures (journée de solidarité)
= 228 jours annuels travaillés	= 1 607 heures annuelles travaillées

- **Article 2** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les modalités d'organisation du temps de travail annuel au sein des différents services sont modifiées pour tenir compte de ces nouvelles dispositions. Les annexes sont à retrouver sur le site internet de la commune.

# Délibérations du conseil municipal en 2021

## IMMOBILIER

Le Conseil municipal, décide

- d'augmenter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant des loyers communaux de +0.46% conformément à l'augmentation de l'indice de référence des loyers ;

- de céder à M<sup>me</sup> Sylviane RONCART, domiciliée au 42 quartier château, le terrain communal situé à l'arrière de sa propriété cadastré section 1 n° 0083, d'une contenance de 165 m<sup>2</sup>, au prix de 15 € le m<sup>2</sup>.

La cession fera l'objet d'un acte administratif et à ce titre, le conseil municipal désigne M. Jean-Claude BRETNACHER, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune, déclare cette opération d'utilité publique et demande l'exonération des droits d'enregistrement.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE et ECOLE

Le Conseil Municipal décide

- de fixer les frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2020/2021 (voir BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2020/2021) ;

- d'approuver le règlement intérieur pour l'accueil périscolaire, consultable sur [www.volmerangesboulay.fr](http://www.volmerangesboulay.fr) ou en mairie ;

- d'accepter les devis des intervenants pour les activités suivantes :

- «atelier poterie» au tarif horaire de 45 € ;
- «atelier photo» au prix forfaitaire de 1 000 € pour 20 séances ;
- «théâtre» pour la période allant de septembre 2021 à juin 2022 au prix de 1 500 € ;
- «Aïkido» au prix horaire de 45 €.

Les frais kilométriques ainsi que les frais d'achat de produit sont en sus. Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les conventions d'animation.

## DIVERS

Le Conseil Municipal décide de reconduire le balayage des rues pour 2021 auprès de la société SUEZ, selon les conditions suivantes :

Balayage de la zone 1 (à réaliser tous les 2 mois)	=	Forfait balayage : 200 €/passage
Forfait traitement (TGAP incluse) : 202 €/passage	=	TOTAL HT : 402 €
Balayage de la zone 2 (à réaliser tous les 4 mois)	=	Forfait balayage : 350 €/passage
Forfait traitement (TGAP incluse) : 196 €/passage	=	TOTAL HT : 546 €

Le maire procède à la présentation des rapports 2019 sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce document a été élaboré par le Syndicat des Eaux de Boulay et est mis à disposition du public.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre, d'Ingwiller, des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne.

Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue – Moselle.

# infos pratiques Urbanisme



## Consultation du PLU :

En mairie de **VOLMERANGE-LES-BOULAY** durant les horaires d'ouverture et lors des permanences.

## Cadastre / Foncier :

Cabinet de géomètre

**Hervé HELSTROFFER à BOULAY.**

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) et [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr)

## Livre Foncier :

Tribunal d'Instance de **METZ**

2, rue Lafayette

57046 METZ CEDEX 01 – 03 87 17 81 10.

[www.livrefoncier.fr](http://www.livrefoncier.fr)

## Enregistrement et suivi administratif des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme :

**Commune de VOLMERANGE-LES-BOULAY.**

Secrétariat de mairie : M<sup>me</sup> Adeline REINERT Tél : 03 87 79 26 17.

[volmerangesboulay@orange.fr](mailto:volmerangesboulay@orange.fr)

Tous les dossiers (formulaires CERFA demande de permis de construire, déclaration préalable de travaux, notices...) sont téléchargeables sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubriques logement-urbanisme) ainsi que sur le site de la CCHPB : [www.paysboulageois.fr](http://www.paysboulageois.fr)

Les dossiers de demande sont à fournir en 4 exemplaires (mairie, communauté de communes, contrôle de légalité, retour demandeur) sauf demande de certificat d'urbanisme d'information de type a (2 exemplaires uniquement).

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme, dépôt des dossiers en ligne : [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr)

## Instruction et assistance pour l'élaboration des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme :

**Service d'instruction urbanisme de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois (CCHPB). Tél. : 03 87 79 52 90.**

M<sup>me</sup> Marie Line EYEN : [marie-line.eyen@cchpb.net](mailto:marie-line.eyen@cchpb.net)

M. Joel OCHEM : [joel.ochem@cchpb.net](mailto:joel.ochem@cchpb.net)

## Taxes :

**Direction Départementale des Territoires (DDT) Thionville**

Pôle fiscalité : 03 82 54 91 32



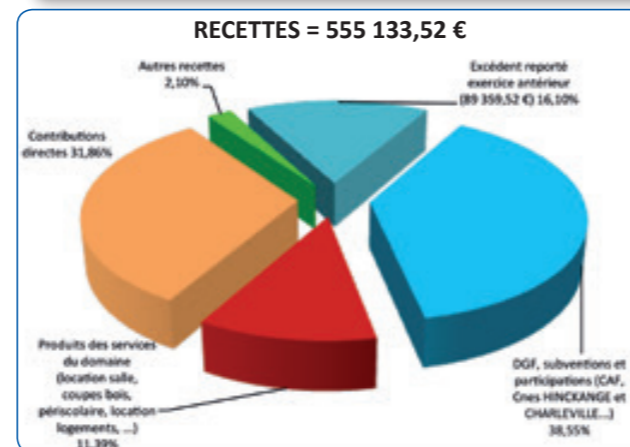
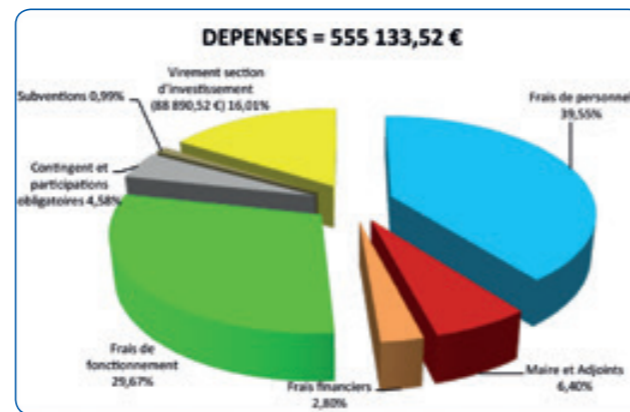
## FONCTIONNEMENT

### DEPENSES : 555 133,52 €

Frais de personnel.....	39,55%
Maire et Adjoints .....	6,40%
Frais financiers .....	2,80%
Frais de fonctionnement.....	29,67%
Contingent et participations obligatoires .....	4,58%
Subventions.....	0,99%
Virement section d'investissement (88 890,52 €)....	16,01%

### RECETTES : 555 133,52 €

DGF, subventions et participations (CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	38,55%
Produits des services du domaine (location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	11,39%
Contributions directes.....	31,86%
Autres recettes .....	2,10%
Excédent reporté exercice antérieur (89 359,52€) ..	16,10%



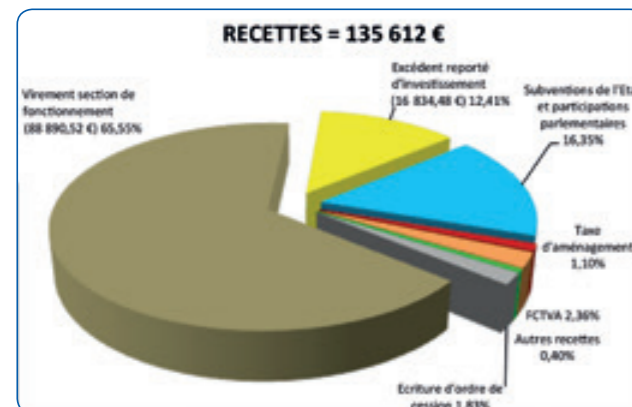
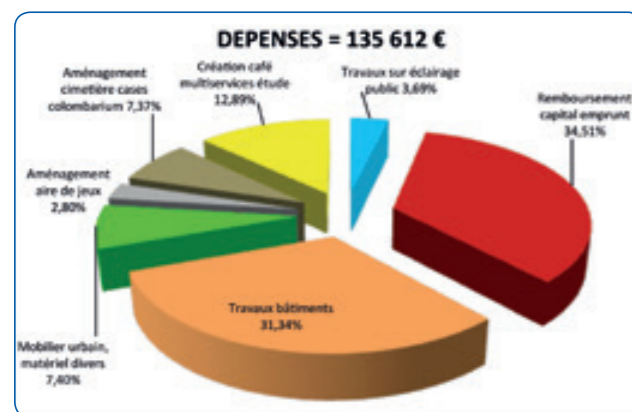
## INVESTISSEMENT

### DEPENSES : 135 612 €

Travaux sur éclairage public.....	3,69%
Remboursement capital emprunt.....	34,51%
Travaux bâtiments .....	31,34%
Mobilier urbain, matériel divers .....	7,40%
Aménagement aire de jeux.....	2,80%
Aménagement cimetière cases colombarium.....	7,37%
Création café multiservices étude.....	12,89%

### RECETTES : 135 612 €

Subventions de l'Etat et participations parlementaires.....	16,35%
Taxe d'aménagement.....	1,10%
FCTVA .....	2,36%
Autres recettes .....	0,40%
Ecriture d'ordre de cession .....	1,83%
Virement section de fonctionnement (88 890,52 €).....	65,55%
Excédent reporté d'investissement (16 834,48 €) ..	12,41%



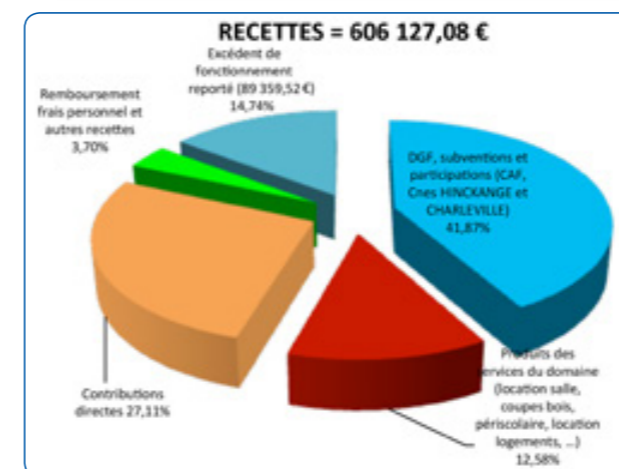
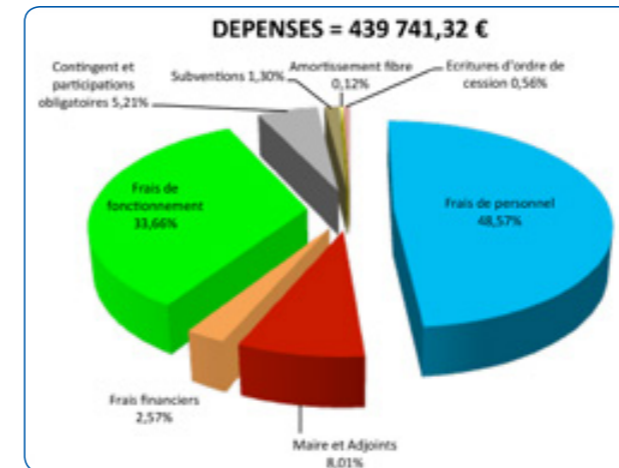
## FONCTIONNEMENT

### DEPENSES : 439 741,32 €

Frais de personnel.....	48,57%
Maire et Adjoints .....	8,01%
Frais financiers .....	2,57%
Frais de fonctionnement.....	33,66%
Contingent et participations obligatoires .....	5,21%
Subventions.....	1,30%
Amortissement fibre .....	0,12%
Ecritures d'ordre de cession .....	0,56%

### RECETTES : 606 127,08 €

DGF, subventions et participations (CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	41,87%
Produits des services du domaine (location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	12,58%
Contributions directes.....	27,11%
Remboursement frais personnel et autres recettes.....	3,70%
Excédent de fonctionnement reporté (89 359,52€) ..	14,74%



## INVESTISSEMENT

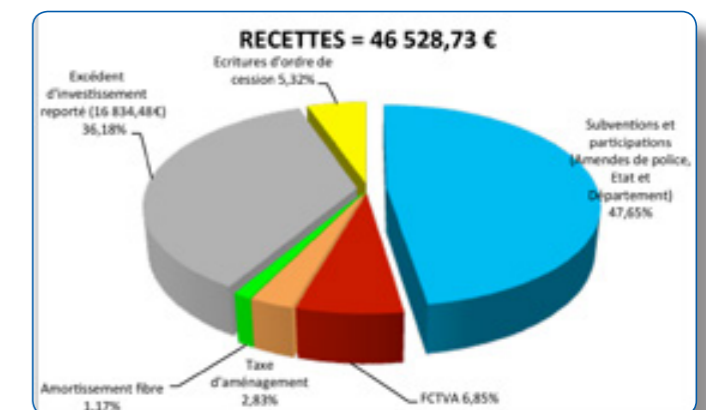
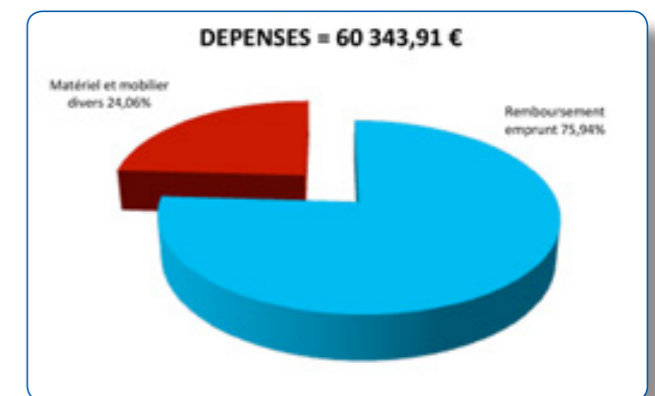
### DEPENSES : 60 343,91 €

Remboursement emprunt .....	75,94%
Matériel et mobilier divers.....	24,06%

### RECETTES : 46 528,73 €

Subventions et participations (Amendes de police, Etat et Département) .....	47,65%
FCTVA .....	6,85%
Taxe d'aménagement.....	2,83%
Amortissement fibre .....	1,17%
Excédent d'investissement reporté (16 834,48€).....	36,18%
Ecriture d'ordre de cession .....	5,32%

Le compte administratif n'a pas encore été voté.





# Numéros utiles / Numéros d'urgence

## SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

TRESOR PUBLIC À CREUTZWALD.....	03 87 79 16 78
D.D.E. - U.T.R.....	03 87 79 48 49
O.N.F.....	03 87 79 23 16
LA POSTE (BOULAY) .....	03 87 79 25 04
ASSAINISSEMENT .....	09 77 42 94 38
EAUX URGENCE.....	09 77 42 94 38
EAUX COMMERCIAL .....	09 77 40 94 38
E.R.D.F. INFO INCIDENT .....	0 811 010 212
E.R.D.F. RACCORDEMENT.....	0 810 818 475
G.R.D.F. (URGENCE) .....	0 810 433 057
ECLAIRAGE PUBLIC.....	03 87 79 18 31
G.R.D.F. ....	0 800 47 33 33

## DIVERS

«LES LILAS BLANCS» MAISON DE RETRAITE.....	03 87 79 40 50
«VILLA BEAUSOLEIL» .....	03 72 39 07 07
SOINS A DOMICILE .....	03 87 79 14 96
SMVT.....	03 87 57 32 77
ALLO ACTIF.....	03 87 57 37 75
ALYS.....	03 87 69 04 13
POLE AUTONOMIE.....	03 87 21 98 87
CENTRE HOSPITALIER DE BOULAY .....	03 87 79 40 00
CENTRE MEDICO SOCIAL .....	03 87 21 98 90
TAXI HUBERT .....	03 87 79 16 94 OU 06 62 07 49 53

## LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

OUI LAB - JAGER-BEAUVEIL - BOULAY.....	03 87 79 25 46
--	----------------

## LES PHARMACIES LOCALES

BOULAY : DELVOT - ZENGLIN .....	03 87 79 10 96
BOULAY : CHANSON - SCHOUMACHER .....	03 87 79 22 17
HAM/VARSBERG : BAUE.....	03 87 93 06 38
CREUTZWALD : HOULLE-LIBOTTE.....	03 87 82 45 75
CREUTZWALD : BRECKELBERG.....	03 87 93 09 05
BOUZONVILLE : HIRTZ-MANSUY .....	03 87 78 33 14
BOUZONVILLE : MANGIN-TALLOT .....	03 87 78 30 30
MERTEN : ANDRE.....	03 87 93 24 51
CREUTZWALD : SAUDER.....	03 87 82 21 08
FALCK : WAGNER.....	03 87 93 16 34
CREUTZWALD : WECK.....	03 87 93 08 48

Besoin de connaître :

**Pharmacie de garde au 3237**

## DENTISTES

FAEDI.....	03 87 57 74 74
BITTE & FLOER .....	03 87 21 55 51

Les dentistes assurent un tour de garde  
le dimanche de 9h à 12h  
Pour connaître le dentiste de garde,  
appelez le Centre d'Urgence : **Tél. 15**

## AMBULANCES

AMANN - NIEDERVISSE .....	03 87 57 33 33
---------------------------	----------------

## SAGE FEMME

HENNER - BOULAY .....	09 80 94 25 66
-----------------------	----------------

## INFIRMIERES ET INFIRMIERS

BOURY / ANGELETTI / GROUTSCH .....	03 87 55 00 55
HARTER / HERIN.....	03 87 57 33 32
WEBER .....	06 15 25 42 25
BERTOLOTTI / GIRAUX / HOLZ / SCHMIDT.....	03 87 64 21 68
BOUR .....	06 29 79 44 38
AUBERT .....	06 17 63 54 24
TALAMONA.....	07 71 69 06 26

## MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

FOUGEROUSSE-BLANCO / BADOUD .....	03 87 79 29 93
OTTO - KRIER / PIERRAT / TONNELIER / SAMEC.....	03 87 79 28 19
JOACHIM (OSTEOPATHE) .....	06 87 65 31 36
LEMARCHAND (OSTEOPATHE).....	06 65 13 82 43

## MEDECINS / CABINETS A BOULAY

BEYEL / BIRGE / BIEVELEZ / GIRY.....	03 87 57 33 66
BOTTER / EGLOFF .....	03 87 57 31 80
BECKER / NICOLAI .....	03 87 79 43 10
ZEROUALI .....	03 87 57 47 50

Besoin d'un médecin en dehors  
des heures de garde... APPELEZ :

**Médigarde 0820 33 20 20**

## PEDICURES-PODOLOGUES

M. FRANCK ETIENNE A BOULAY .....	03 87 79 10 51
----------------------------------	----------------

## SOPHROLOGUE

AVILES.....	06 45 50 81 21
-------------	----------------

## ENSEIGNEMENT

ECOLE PRIMAIRE DE VOLMERANGE-LES-BOULAY .....	03 87 79 14 50
COLLEGE "VICTOR DEMANGE" .....	03 87 17 94 15
LYCEE PROFESSIONNEL INTERENTREPRISES.....	03 87 79 21 76
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE.....	03 87 79 13 14

## CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CENTRE LIEBAULT.....	03 87 79 35 09
----------------------	----------------

## ORTHOPHONISTES A BOULAY

MARTIN.....	03 87 52 60 08
SPACHER.....	03 87 35 08 40
GRAFF.....	03 54 21 55 41

## SERVICES JURIDIQUES

<b>NOTAIRE :</b> M <sup>e</sup> DAUPHIN .....	03 87 57 38 38
---	----------------

<b>AVOCATS :</b> M <sup>e</sup> MOLINARI .....	03 87 35 00 72
M <sup>e</sup> ZENTNER.....	03 87 55 16 91

<b>HUISSIER :</b> M <sup>e</sup> WIMMER.....	03 87 79 23 52
--	----------------

## POMPES FUNEBRES

SCHAEFFER .....	03 87 79 13 60
-----------------	----------------

## VETERINAIRES

LES 4 PATTES .....	03 87 57 90 83
SARBA .....	03 87 79 15 52



ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE  
**2022**  
10 & 24 AVRIL 2022

## Permanences de Mairie

### Les lundis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré par le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions  
Accueil assuré par M. Thierry JENCZAK pour la gestion et la location de la salle  
Accueil assuré par M. Sébastien ROBERT pour les travaux et l'urbanisme

### Les mercredis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré par M. Jean-Claude BRETNACHER pour l'environnement et les structures intercommunales

### Les vendredis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré par le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions

## Location de la salle - 3 possibilités de réservation s'offrent à vous :

- Par Internet sur le site de Volmerange : [www.volmerangelesboulay.fr](http://www.volmerangelesboulay.fr)
- Par téléphone à la mairie le lundi : 03 87 79 26 17
- A la mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00

La location ne sera effective qu'à partir de la signature du contrat de location effectuée en mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00.

## Correspondance du Républicain Lorrain

M. Jean-Marie BLANC, 56 rue Principale 57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY  
Email : vitibrun@yahoo.fr



### Planning collectes Multiflux jours fériés 2022 (report de dates)

#### Les horaires

Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00  
Du mardi au vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00  
Samedi : de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00  
Dimanche : de 10 h 00 à 12 h 00

*Attention, la barrière sera bloquée 10 minutes avant la fermeture du site (horaires ci-dessus) afin de faciliter l'évacuation des derniers véhicules.*

- Vendredi 15 avril reporté au samedi 16 avril
- Vendredi 22 avril reporté au samedi 23 avril
- Vendredi 27 mai reporté au samedi 28 mai
- Vendredi 10 juin reporté au samedi 11 juin
- Vendredi 15 juillet reporté au samedi 16 juillet
- Vendredi 19 août reporté au samedi 20 août
- Vendredi 4 novembre reporté au samedi 5 novembre
- Vendredi 11 novembre reporté au samedi 12 novembre
- Vendredi 30 décembre reporté au samedi 31 novembre



## SERVICES INTERCOMMUNAUUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE ET  
DU PAYS BOULAGEOIS ..... 03 87 79 52 90  
DECHETTERIE BOULAY ..... 06 72 18 06 21  
PISCINE ..... 03 87 79 17 97  
R.A.M. .... 03 87 37 20 24  
SOLIBUS ..... 03 87 37 52 59  
MAISON DE LA PETITE ENFANCE - BOULAY ..... 03 87 79 20 58



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

AU SERVICE DES VILLAGEOIS AVANT TOUT ! VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER  
L'APPLICATION MOBILE PANNEAUPOCKET SUR VOTRE SMARTPHONE OU  
TABLETTE POUR RECEVOIR LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA MAIRIE.

Retrouvez le règlement du périscolaire 2021-2022  
sur [www.volmerangelesboulay.fr](http://www.volmerangelesboulay.fr) ou en mairie.

POMPIERS ..... 18  
GENDARMERIE ..... 17 ou 03 87 79 11 11  
SAMU ..... 15

~~VOLMERANGE  
LÈS BOULAY~~

